

**L'apprentissage et l'enseignement des langues
dans le contexte des villes jumelées**

Recensement des expériences et des besoins

Recommandations pour la promotion des langues

Gilbert Dalgalian

Centre européen pour les langues vivantes, Graz

Editions du Conseil de l'Europe

Version anglaise:

Language learning and teaching in the context of twin cities
ISBN 92-871-5212-8

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, enregistré ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit – électronique (CD-Rom, Internet, etc.), mécanique, photocopie, enregistrement ou tout autre manière – sans l'autorisation préalable écrite de la Division des éditions, Direction de la communication et de la recherche (Conseil de l'Europe, F-67075 Strasbourg cedex ou publishing@coe.int).

Les vues exprimées dans cet ouvrage ne doivent pas être considérées comme reflétant la position des gouvernements, du Comité des Ministres ou du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

Couverture: Gross Werbeagentur, Graz
Layout: Stenner+Kordik, Graz

Editions du Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg cedex

ISBN 92-871-5210-1
© Conseil de l'Europe, juillet 2003
Imprimé à Kapfenberg

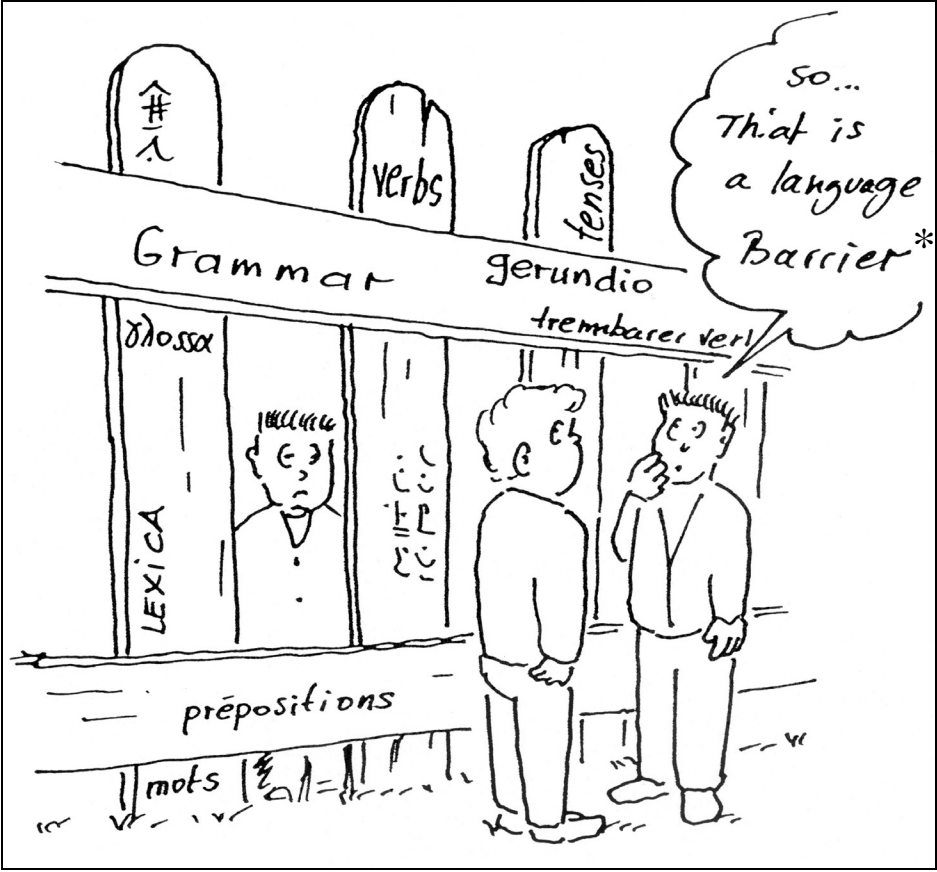
Sommaire

1. Remarques liminaires	7
1.1. Portée et limites de cette enquête	7
1.2. Buts et objectifs de la recherche	9
1.3. Hypothèses de départ quant au contexte des villes jumelées	9
2. La communication linguistique entre villes jumelées	11
2.1. L'intensité des échanges selon les publics	11
2.2. Choix des langues utilisées	13
2.3. Modes de communication et importance de la communication orale	15
2.4. Evaluation des échanges	17
2.5. Souhaits et perspectives	18
3. Organisation de cours de langues pour adultes	21
3.1. Organisation de cours	22
3.2. Langues enseignées	24
3.3. Motifs d'absence ou d'arrêt de cours de langues	25
3.4. Perspectives	26
3.5. En conclusion	29
4. Les échanges scolaires dans le cadre des villes jumelées	31
4.1. Organisation des échanges scolaires	31
4.2. Initiative de l'échange	35
4.3. Langues utilisées dans les échanges scolaires	36
4.4. Evaluation des échanges scolaires	38
4.5. Impact linguistique	41
4.6. En conclusion	44
5. Conclusion	45
5.1. Evaluation des expériences et des besoins	45
5.2. Hypothèses confirmées avec nuances	48
5.3. Stratégie pour l'avenir	51

6. Recommandations	53
6.1. Actualité et pertinence d'une meilleure promotion des langues	53
6.2. Procédures et méthodes à privilégier	54
Annexe 1: Villes participantes	59
Annexe 2: Questionnaire de recherche	65
Bibliographie	73
A propos des contributeurs	75

Hors texte: Documents de référence en ligne – à consulter sur le site Internet du CELV (<http://www.ecml.at>):

1. Analyse quantitative
2. Analyse qualitative
3. Analyse qualitative restreinte



* Bon ... voici donc une barrière linguistique.

1. Remarques liminaires

1.1. Portée et limites de cette enquête

Le mouvement des jumelages de villes représente un des plus grands laboratoires de connaissance mutuelle et de fusion concitoyenne que les temps modernes aient inventés. Mais ce mouvement ne donnera son plein effet que si la question linguistique est prise à bras-le-corps.

En outre, il devient de plus en plus évident que la connaissance des langues sera la condition nécessaire à toute mobilité professionnelle, à toute valorisation des formations reçues. Dans le nouveau contexte européen et mondial, l'anglais indispensable ne sera pas suffisant.

S'inscrivant dans le Programme d'activités à moyen terme du Centre européen pour les langues vivantes (CELV), la présente étude est le fruit d'une recherche entreprise à l'initiative du CELV: celle-ci se propose de *'promouvoir davantage l'utilisation du potentiel que le contexte des villes jumelées offre pour l'apprentissage des langues'* (cf. descriptif du projet 1.1.6).

Après un Atelier (n° 6/2000) à Graz du 13 au 15 juillet 2000 pour une première réflexion avec une quinzaine d'experts, une équipe de recherche restreinte de six personnes a été formée autour du coordonnateur du projet 1.1.6: trois chercheuses en fin d'études supérieures, choisies et dirigées par deux directrices de recherche de l'Université de Nantes et de l'Académie de la Culture de Riga en Lettonie.

Cette équipe restreinte a travaillé de juin 2001 à juin 2003: réalisant d'abord un premier questionnaire d'enquête expérimental ou 'Pré-questionnaire', elle a interrogé un petit nombre de villes jumelées sur la conception même du questionnaire d'enquête; puis elle a mis au point un questionnaire définitif (cf. Annexe 2) qu'elle a diffusé largement aux associations nationales de villes jumelées.

Dans la mesure où cette diffusion a été relayée auprès des villes et communes, le questionnaire (en Annexe 2) a rencontré un certain intérêt et les réponses – en nombre certes inégal selon les pays – ont néanmoins permis de procéder à la recherche souhaitée.

Avons-nous pour autant rempli l'essentiel du contrat qui était ainsi défini: «Faire un recensement des expériences et des besoins auprès des villes jumelées»?

Voyons d'abord ce qui a été pleinement satisfaisant:

- a. **Le questionnaire d'enquête** – après une version expérimentale et plusieurs améliorations de présentation – a montré sa cohérence et son efficacité: en effet, les réponses ont été relativement précises, comportant des données chiffrées et des

commentaires qualitatifs très explicites sur les conditions, les motivations, les méthodes et l'évaluation des échanges linguistiques entre villes jumelées.

- b. **L'engagement des municipalités qui ont participé à l'enquête** a été dans l'ensemble manifeste, tant par la qualité des réponses au questionnaire que par la qualité des personnes choisies par le Maire ou la municipalité pour y répondre: en général, le responsable des jumelages ou un adjoint compétent qui avait souvent la mémoire des jumelages depuis les débuts. En outre, nombre de villes qui ont accepté de répondre au questionnaire comptent parmi les villes et communes les plus actives dans les jumelages; elles font partie de celles qui ont beaucoup d'expérience et d'acquis à leur actif.
- c. **Le sérieux et l'engagement des deux équipes d'étudiantes-chercheuses** qui, à Nantes et à Riga, ont procédé sous la direction de leurs Directrices de recherche aux longues phases de retouches et d'envoi du questionnaire, de collecte et d'analyse des réponses et de mise en forme, plusieurs fois améliorée, des résultats. Les échanges (par mail) de travaux entre Nantes et Riga, mais aussi avec le coordonnateur du projet, ont été parfois longs et difficiles, mais toujours féconds quant aux résultats.

Ces points positifs donnent à notre recherche la valeur d'une indication de tendances très nettes. Voyons pourtant ce qui n'a pas été satisfaisant:

- a. **L'échantillon restreint de villes qui ont participé à l'enquête:** il s'est limité à 81 villes ou communes jumelées d'Europe. Cependant ces 81 villes (cf. Annexe 1) représentent à elles seules 328 jumelages à travers l'Europe et le monde.
- b. **La représentation inégale des pays dans l'échantillon:** elle résulte du caractère restreint de l'échantillon et, en déséquilibrant les réponses des différents pays, renforce l'insuffisante représentativité de l'échantillon, même si, là encore, le grand nombre de jumelages (328) couvert par l'échantillon redresse partiellement ce déséquilibre.
- c. **L'absence de certains pays dans l'échantillon:** initialement prévu pour être diffusé auprès de 37 pays (visés lors de l'envoi du questionnaire), tous membres du Conseil de l'Europe, le questionnaire d'enquête n'a pas toujours bénéficié des relais (nationaux ou autres) pour être partout présenté et recommandé aux villes; en finale, ce sont 16 pays, petits et grands, qui ont participé à l'enquête.

En fin de parcours, il s'est avéré impossible de considérer l'échantillon recueilli comme qualitativement insuffisant: non seulement cela aurait inutilement déprécié le précieux travail déjà réalisé, mais surtout des indications très claires ressortent de cette recherche que nous allons exposer tout au long de cette étude. Ces indications de tendances pourront être considérées comme une sensibilisation suffisante, mais elles peuvent également inciter les institutions concernées (CELV, Conseil des Communes et Régions d'Europe ou CCRE, Conseil des Pouvoirs locaux et régionaux d'Europe ou

CPLRE, mais aussi Union européenne et Conseil de l'Europe), à reprendre et étendre cette recherche à un échantillon encore plus représentatif des villes jumelées d'Europe.

1.2. Buts et objectifs de la recherche

Le projet 1.1.6 avait pour visée initiale de «proposer des outils, des procédures et des méthodes bien adaptés» aux échanges et à la communication linguistique entre villes, et à leurs cours de langues (adultes) et échanges scolaires en particulier.

A ces fins, le projet prévoyait:

- *'un recensement des expériences et des besoins auprès des villes jumelées';*
- *'une analyse et une typologie des expériences et des besoins, en vue d'établir un éventail de situations et de possibilités d'apprentissage des langues dans le cadre des jumelages';*
- *'des Recommandations à l'intention des responsables de jumelages et autres personnes concernées'.*

Au terme de ce travail, instruits par les réponses reçues, nous avons décidé ce qui suit:

- le Recensement englobera l'analyse et fera l'objet du présent document;
- les Recommandations seront la conclusion logique du Recensement et sa partie finale;
- deux annexes et trois documents de référence (ceux-ci hors texte et à consulter en ligne) seront joints au Recensement: ils donnent le détail des phases de collecte et de traitement des réponses au questionnaire.

1.3. Hypothèses de départ quant au contexte des villes jumelées

L'Atelier 6/2000 de juillet 2000 et une seconde réunion d'experts en 2001, associant des représentants du CCRE et du CPLRE, avaient permis de poser quelques hypothèses fortes:

- Hypothèse 1: *«la connaissance des langues est un facteur essentiel dans la promotion d'une citoyenneté européenne et démocratique»;*
- Hypothèse 2: *«la question linguistique dans le cadre des jumelages ne trouve que rarement une réponse satisfaisante: le potentiel des jumelages n'est pas suffisamment exploité pour l'apprentissage des langues»;*

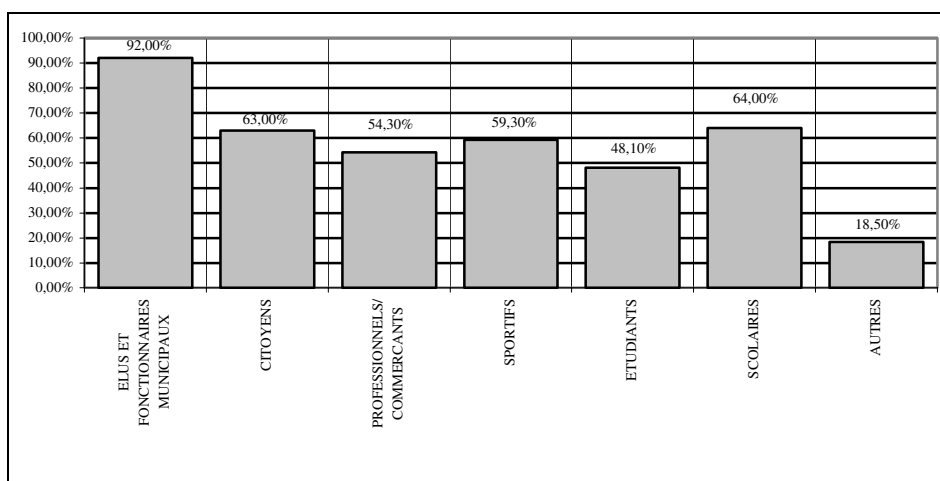
- Hypothèse 3: *«l'apprentissage réciproque de la langue du partenaire est rarement la préoccupation dominante»;*
- Hypothèse 4: *«les jumelages scolaires ou universitaires coïncident rarement avec les jumelages de villes et – Hypothèse 5 – sont sous-utilisés du point de vue linguistique et éducatif (interculturel)»;*
- Hypothèse 6: *«le cadre des jumelages représente néanmoins un potentiel remarquable pour la promotion et l'apprentissage des langues».*

Ce sont ces hypothèses que notre Recensement devait infirmer ou confirmer, ou nuancer, en répondant au passage à d'autres questions inédites ou mal formulées. Les pages suivantes vont montrer que le panorama des échanges linguistiques entre villes paraît nettement plus vivant et plus nuancé que dans nos hypothèses de départ.

Si l'objectif premier des jumelages est de faire adhérer les citoyens au processus d'intégration européenne, on verra à la lecture de cette étude à quel point les jumelages sont un instrument unique de connaissance et de rapprochement mutuels. Et comment la barrière des langues – cette dernière frontière européenne *de facto* – ne demande qu'à être franchie de tous.

2. La communication linguistique entre villes jumelées

La communication linguistique entre les villes jumelées a été le premier point retenu pour la conception du questionnaire (en annexe). En effet, il nous semblait particulièrement pertinent de savoir dans un premier temps comment se réalisaient globalement les échanges entre villes jumelées. Il nous fallait tout d'abord définir l'échange selon les critères suivants: qui sont les participants? quelles sont la ou les langue(s) utilisée(s)? quelles sont les durées des visites et les modes de communication? Cette première approche appelait divers approfondissements: une évaluation quantitative et qualitative des échanges et enfin un bilan des expériences passées et une amorce de perspectives. Des réponses reçues, il nous a été possible d'extraire le constat suivant: la communication linguistique entre les villes jumelées, quelles que soient la catégorie des participants et leurs langues maternelles, demeure une motivation importante et solide des échanges, d'où la nécessité d'encourager et de préparer l'échange bien avant la visite des participants.



Pourcentage de participants par catégorie

2.1. L'intensité des échanges selon les publics

Le questionnaire différenciait dès le départ six catégories de publics: les élus et fonctionnaires municipaux, les citoyens, les professionnels et commerçants, les sportifs, les étudiants et enfin les scolaires. Le tableau suivant nous montre la répartition des participants par catégorie d'après l'échantillon des réponses analysées:

La lecture des données précédentes entraîne ces premières conclusions:

- les catégories «élus / fonctionnaires municipaux» (92%), «scolaires» (64%) et «citoyens» (63%) apparaissent ici comme étant les catégories les plus représentées,
- tandis que les catégories «professionnels / commerçants» (54,3%) et «étudiants» (48,1%) apparaissent comme un public moins représenté dans les échanges.

Ce premier constat nécessite d'être nuancé:

- En effet, les questionnaires ont été envoyés soit aux responsables des jumelages des villes (Comité de jumelage), soit directement à la Mairie, ce qui explique la forte représentation des élus et des fonctionnaires municipaux. Quoi qu'il en soit, ils demeurent, de par leur fonction et leur nombre, un public décisif dans la réalisation des échanges.
- Les professionnels et commerçants, parmi les moins représentés dans l'échantillon, ne semblent pas souhaiter s'investir beaucoup dans les échanges entre villes jumelées. Par manque de temps (très faible fréquence des visites, combinée avec une durée très limitée) mais aussi par manque d'investissement personnel, ils ne paraissent pas toujours mesurer l'impact professionnel que pourraient avoir ces échanges (par exemple l'exportation de leurs produits et services dans la ville jumelée).
- Les sportifs se révèlent les grands bénéficiaires des échanges entre villes jumelées avec une forte participation (tant par la fréquence que par la durée des visites). Leur activité demeure en effet directement liée aux jumelages: tournois, matchs, compétitions, courses, etc.
- Quant à la faible participation des «étudiants», l'échantillon n'a pas permis une analyse objective, étant donné le peu de villes universitaires représentées dans notre échantillon d'enquête. Toutefois ce public appartient habituellement à la catégorie effectuant les séjours les plus fréquents et les plus longs, et qui, ce faisant, est en mesure de promouvoir le plus fortement la communication linguistique entre les villes.
- Les scolaires enfin participent activement aux échanges entre villes jumelées. Les visites se révèlent néanmoins en majorité assez courtes (de 1 à 7 jours). Quoi qu'il en soit, ils demeurent le public le plus dynamique dans la préparation de la visite (échanges épistolaires prééminents), mais aussi le plus actif dans la création de liens durables (liens entre familles, correspondances personnelles, etc.).

2.2. Choix des langues utilisées

Le questionnaire nous permettait de différencier divers comportements linguistiques lors des échanges: utilisation de la langue nationale, utilisation de la langue du partenaire, des deux langues, ou d'une autre langue.

Bien qu'une tendance – confirmant la position prédominante de la langue anglaise dans les échanges – se distingue nettement dans l'analyse de l'échantillon, une autre tendance semble se développer: la volonté de diversification des langues; en effet, selon les pays et les publics concernés, le recours à la langue anglaise n'est pas identique partout et les pratiques linguistiques divergent.

D'autre part, l'appel à des interprètes apparaît à maintes reprises dans le recensement des réponses.

2.2.1. Langue(s) utilisée(s) selon le pays participant au jumelage

Le choix des langues utilisées se fait avant tout en fonction des traditions linguistiques des pays ainsi que de leur pratique actuelle. En effet, nous avons pu constater que dans les pays plurilingues ou avec une forte imprégnation d'anglais, présents dans l'échantillon, notamment le Luxembourg, la Finlande, la Suède, le Danemark, la Bulgarie, Malte, la volonté de diversité linguistique est très forte. Si certaines villes affirment recourir souvent à l'anglais, d'autres insistent pour pratiquer ou favoriser la diversité en privilégiant les langues de leurs hôtes, les langues des deux villes jumelées, voire une troisième langue étrangère autre que l'anglais. L'organisation de jumelages semble donc plutôt renforcer la diversification des langues.

Les pays ayant toujours privilégié un partenaire unique (la Grèce pour Chypre) ou l'utilisation d'une langue étrangère unique (français pour la Roumanie et la Bulgarie, anglais pour la Suède et le Danemark, allemand pour la République tchèque) continuent à privilégier la langue du partenaire et leur langue maternelle pour les échanges. Les jumelages auraient donc ici comme conséquence de renforcer les pratiques linguistiques établies.

Pour les pays à langue nationale de large diffusion (Allemagne, Autriche, France, Irlande, Royaume-Uni), même si l'anglais apparaît en tant que langue dominante des échanges, un souci de diversité se fait là aussi largement ressentir. Le choix des langues se montre d'ailleurs très diversifié: utilisation du portugais à Plaisir (France), du roumain à Boquého (France), du croate et du slovène à Graz (Autriche), du hongrois à Saint-Sébastien (France), etc.

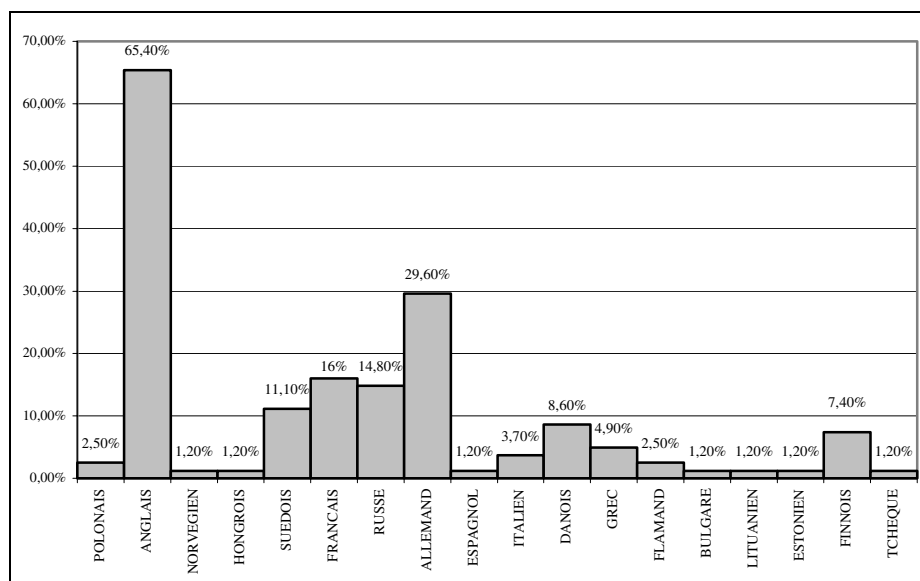
L'anglais étant prédominant, la solution serait-elle d'adopter une seule et même langue pour tous comme le propose la ville d'Alytus (Lituanie)?: *«Puisque l'anglais est la langue internationale par excellence dans le monde entier, il serait plus facile que tous les partenaires utilisent une langue commune»*. Cette proposition ne nous paraît cependant pas recevable: d'une part, cela entraînerait la mort assurée de beaucoup de

langues étrangères, mais surtout la communication n'en deviendrait pas meilleure. Marijampole, autre ville de Lituanie, précise d'ailleurs qu' «il est très important de garder le contact avec [les] partenaires pour mieux les connaître, et que pour cela, il faut utiliser les langues étrangères et encourager les visites mutuelles». Nous verrons, dans la partie qui suit, le poids que joue la compréhension de la langue du partenaire dans la réussite de l'échange.

Quant au recours aux interprètes, il repose essentiellement sur un critère de facilité: «Pour faciliter la communication, nous prévoyons toujours des interprètes» (Wattrelos, France), ou encore d'obligation linguistique: «Si nécessaire, il y a des interprètes étant donné que le finnois est une langue peu parlée» (Jyväskylä, Finlande). Néanmoins, cela n'apporte pas toujours satisfaction: «Les rencontres encadrées par des interprètes sont inconfortables» (Torva, Estonie). Le recours aux interprètes ne se fait néanmoins qu'en cas de problèmes de communication importants, et se remarque plus particulièrement lors d'échanges d'adultes que de jeunes: «Les anciennes générations parlent très rarement des langues étrangères et ont donc besoin d'un interprète. Les plus jeunes arrivent à se débrouiller seuls» (Joensuu, Lituanie).

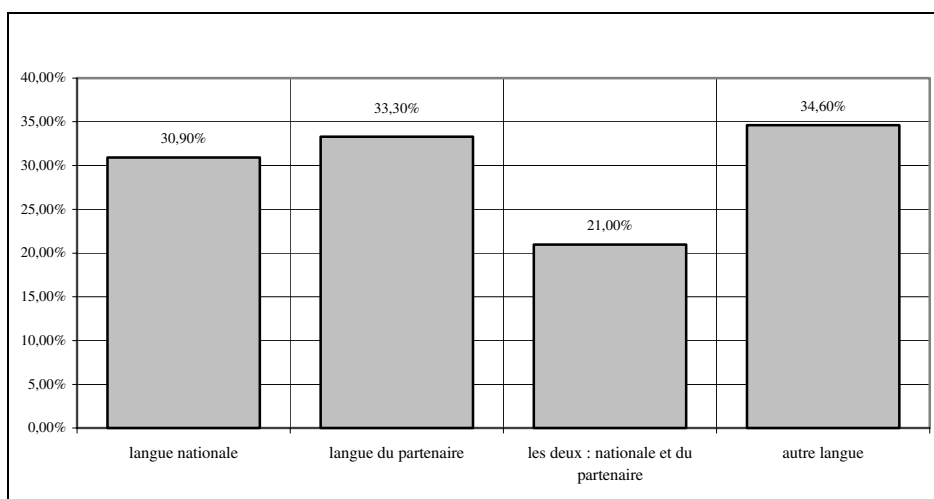
2.2.2. Langue(s) utilisée (s) selon les publics

Au-delà du problème de générations déjà évoqué, nous étudierons ici plus particulièrement la ou les langues utilisées parmi les élus et les fonctionnaires municipaux, cette catégorie étant la plus représentée.



L'usage des langues parmi les élus et fonctionnaires municipaux

Le tableau ci-dessus nous permet de formuler les conclusions suivantes: le recours à la langue anglaise est prédominant, bien que l'analyse de l'échantillon montre que la langue nationale et celle du partenaire (ou les deux) sont utilisées de façon très majoritaire (la plupart des élus et fonctionnaires municipaux utilisent leur langue nationale, la langue du partenaire ou les deux – cf. tableau suivant). Il est aussi à souligner que les pays anglophones étaient absents de l'échantillon.



L'usage des langues parmi les élus et fonctionnaires municipaux

2.3. Modes de communication et importance de la communication orale

Le questionnaire permettait de différencier trois modes de communication: le courrier, la visite mutuelle et le mail. L'analyse de l'échantillon permet de les répartir comme suit:

Publics Modes	Elus et fonctionnaires municipaux	Citoyens	Professionnels / Commerçants	Sportifs	Etudiants	Scolaires
Courrier	20%	16%	18%	16%	18%	20%
Visite mutuelle	98%	28%	22%	22%	20%	24%
Mail	28 %	18%	20%	14%	16%	16%

Cela nous montre à quel point les échanges épistolaires sont importants en vue des visites: qu'ils les précèdent ou qu'ils les suivent, les échanges épistolaires demeurent prédominants. La visite mutuelle, c'est-à-dire la rencontre des participants lors de l'échange, occupe cependant la première place quel que soit le public concerné. De ce fait, même si la fréquence et la durée varient (cf. Document de référence 1), la communication orale directe joue toujours un rôle capital dans la réalisation de l'échange.

Dans tous les cas, *«les échanges sont un bon moyen pour pratiquer directement les langues»* (Brno, République tchèque).

La compréhension mutuelle est donc la base même de la réussite de l'échange. Certes, le recours aux interprètes peut être une solution, mais la communication ne sera jamais de même qualité:

- *«Les personnes travaillant à Cesis (Lettonie) et dans ses villes jumelées et ceux qui ont plus de 40 ans ne comprennent généralement pas l'anglais, si bien qu'il y a nécessité d'employer des interprètes, ce qui complique toujours beaucoup les choses»* (Cesis).
- *«Bien que le niveau en langue anglaise se soit considérablement amélioré, beaucoup de personnes ne disposent pas de compétences suffisantes pour discuter lors de moments informels [...] Le souhait serait que chaque personne puisse communiquer sans l'aide de personnes extérieures»* (Ogre, Lettonie).

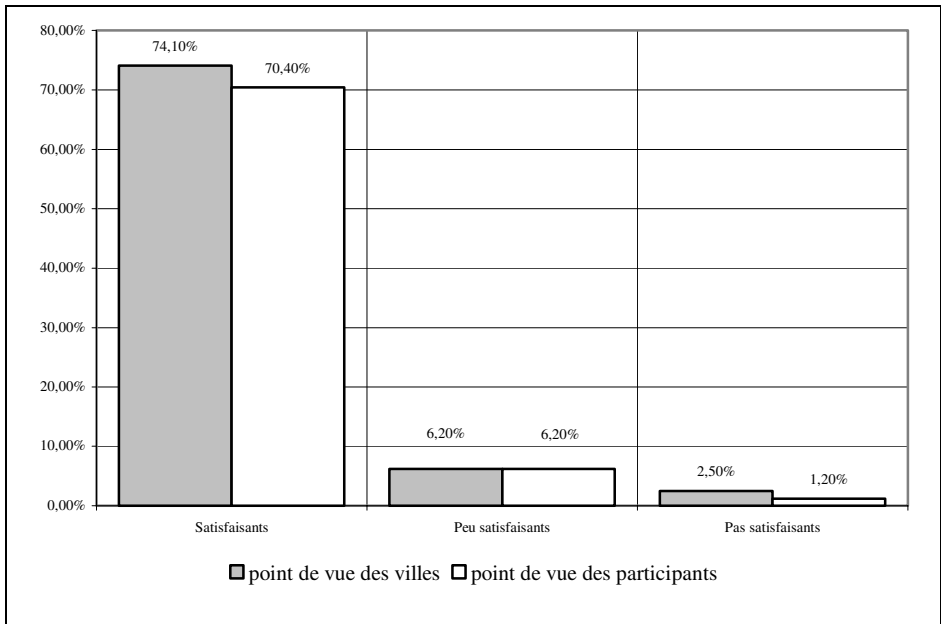
La connaissance de la langue nationale de la ville jumelée devient donc une des conditions primordiales de réussite de l'échange, comme le souligne la ville de Graz (Autriche): *«Une meilleure connaissance du slovène, du croate et du hongrois serait profitable aux jumelages»* ou encore Birstonas, ville de Lituanie: *«L'utilisation de la langue nationale facilite les choses et contribue à l'apprentissage de celle du partenaire»*.

Il est aussi possible de trouver une troisième langue de communication commune aux deux villes jumelées. C'est ainsi qu'à Lahti, en Finlande, *«on essaie de trouver une langue commune à tous les côtés afin de ne pas recourir à un interprète»*. L'objectif est en tous les cas de ne pas laisser la langue devenir une barrière, une entrave à la compréhension des participants.

Pour conclure, une mauvaise communication peut conduire à des insuffisances et des malentendus, renforcer même des préjugés existants et parfois mener un jumelage à l'échec. Il importe de prévenir ces problèmes linguistiques qui, comme le souligne la ville de Rønne (Danemark), *«[sont] responsable[s] du manque de contact»*, d'où la conclusion formulée par cette ville qu'*«une préparation à la rencontre semble indispensable.»*

2.4. Evaluation des échanges

Comme nous le montrent les résultats suivants, 60 villes (74,1%) ainsi que 57 participants (70,4%) se disent satisfaits quant à la communication linguistique lors de l'échange.



Evaluation des échanges en ce qui concerne la communication linguistique

La barrière linguistique ne semble donc pas représenter une limite insurmontable à la communication. La ville de Lorient (France) confirme ce point de vue en affirmant que *«jusqu'à présent, la communication linguistique n'a pas été un obstacle. Les participants sont très heureux [...] d'utiliser les langues étrangères»*.

Cela veut-il dire cependant que l'échange entraîne un progrès linguistique? Selon Haukipudas, ville finlandaise, *«les séjours à l'étranger ont permis aux participants d'améliorer leurs connaissances en anglais, en russe et en suédois»*. Néanmoins, cette situation ne se vérifie pas toujours.

D'une part, comme nous avons pu le voir précédemment, la compréhension est souvent compliquée par un écran supplémentaire, l'interprète, qui reformule succinctement, donc partiellement, les informations. Dans ce cas, l'échange existe donc, mais il est réduit et reste anonyme, voire superficiel, car il ne permet pas de discussions de fond et empêche une connaissance directe et authentique du partenaire.

D'autre part, l'utilisation fréquente de la langue anglaise uniformise l'échange. Les participants *«se débrouillent en anglais»* (Rhodes, Grèce), ce qui veut bien dire que là encore les discussions ne peuvent être ni personnelles, ni intimes. Le recours à l'anglais ne peut en aucun cas conduire à une amélioration des langues des villes jumelées, puisque aucune des deux ne sera parlée (sauf bien entendu si l'un des partenaires est d'un pays anglophone).

Pour les publics effectuant des échanges réguliers et utilisant peu l'aide des interprètes, tels que les scolaires et les sportifs, la question cruciale serait de savoir s'ils tirent réellement profit des visites effectuées et si le jumelage s'avère linguistiquement fécond. Ce point sera examiné dans la partie évaluant les échanges scolaires.

Ainsi, même si l'évaluation globale reste positive, des obstacles importants subsistent, entravant une réussite tant personnelle que linguistique de l'échange. Les souhaits exprimés vont nous guider vers des évolutions possibles.

2.5. Souhaits et perspectives

Plusieurs souhaits sont évoqués en vue d'améliorer la qualité des échanges:

- continuation ou organisation de cours de langues soit directement par le comité de jumelage, soit par l'université ou des écoles de langues;
- volonté de diversifier les langues en vue de nouveaux jumelages (par exemple: la ville suédoise Nyköping prépare un nouvel échange avec la ville russe de Viborg pour les étudiants en russe; Karlovy Vary, ville tchèque, projette de mettre en place des cours d'allemand pour les politiciens et les employés municipaux);
- volonté d'apprentissage linguistique mais aussi culturel (*«Nous essayons de poursuivre la communication interscandinave afin qu'existe un véritable échange culturel sur tous les plans»*, Randers, Danemark);
- utilisation de l'outil Internet;
- élargissement des échanges à des publics variés (Lovech, Bulgarie).

Cet investissement de la part des villes montre bien qu'elles ont compris à quel point la compréhension de la langue du partenaire pouvait jouer un rôle déterminant dans la réussite et la poursuite de l'échange. Kolindros, ville grecque, souligne même qu'une mauvaise maîtrise des langues des partenaires peut *«entraîner des malentendus»* et que c'est donc *«la raison pour laquelle il faudrait favoriser l'apprentissage de plusieurs langues pour faciliter les contacts avec les villes jumelles»*.

Certaines villes insistent sur la maîtrise de la langue anglaise pour les échanges: *«L'anglais doit être enseigné à ceux qui participent aux échanges internationaux»*

(Alytus, Lituanie), car selon la ville d'Odense (Danemark), *«[l'anglais] sera de plus en plus dominant[e] comme langue de travail dans l'organisation des jumelages»*.

Des problèmes demeurent aussi dans certains pays pour la promotion de la langue du partenaire, principalement un manque de moyens financiers, mais aussi d'engagement des participants (manque de temps).

Pourtant l'ensemble des souhaits et projets (cf. Document de référence 2) laissent espérer pour l'avenir une meilleure prise en compte des savoirs linguistiques et culturels, mais aussi des savoir-être relationnels à mettre en place avant la visite à la ville partenaire en vue d'une amélioration des échanges. Enfin, un investissement plus notable de la part des participants, toujours bénéfique, nous paraît dépendre du soutien financier des communes concernées.

3. Organisation de cours de langues pour adultes

L'apprentissage des langues dans le cadre des jumelages est au centre de nos réflexions. La catégorie des apprenants adultes, hors cadre scolaire et universitaire, a, au cours des années, constitué un nouveau public, qui diffère dans l'ensemble des publics professionnels (tel celui des entreprises)¹. On a vu, en effet, se mettre en place dans les municipalités nombre de cours de langues engendrés par l'existence de jumelages. La demande a été ou est toujours forte, dans divers pays et villes, mais elle varie aussi en fonction de différents facteurs, parmi lesquels le nombre et la qualité des jumelages et des activités qui en dépendent ne sont pas des moindres.

Le souhait d'améliorer les contacts et rencontres avec le partenaire, la découverte de son pays, de sa culture, de sa façon de vivre sont à l'origine de besoins linguistiques précis. Il est intéressant de connaître les représentations de ces besoins, de la part des individus comme de celle des représentants officiels des villes. Dans l'ensemble, retenons qu'il s'agit, pour les acteurs des activités de jumelages, de pouvoir s'entretenir et communiquer avec leurs partenaires. La perfection n'est pas le but recherché, et elle n'est en effet pas nécessaire, l'objectif principal étant la compréhension. Cependant les capacités linguistiques sont le plus souvent à la base même du bon fonctionnement des jumelages, c'est pourquoi la barrière linguistique, qui existe bel et bien, doit être levée. C'est bien ce que ressentent tant les représentants officiels que les citoyens, favorables à l'apprentissage des langues grâce à des cours spécifiques adaptés à leurs besoins.

Les réflexions présentées dans ce chapitre 3 concernent la seconde partie (II) du questionnaire (cf. Annexe 2). Elles reposent sur les réponses aux questions II.1 à II.8 et sur les «Mots de conclusion» demandés en fin de questionnaire (cf. aussi Document 2 de référence: Analyse qualitative). Notons que ces questions ouvertes, qui suscitent des avis exprimés autrement que par 'oui' ou 'non', par des mots isolés, ou par un simple chiffre, ont permis aux représentants des villes de répondre de façon plus personnalisée et nuancée.

On peut regretter cependant que les réponses qualitatives aux questions ouvertes n'aient pas été plus nombreuses encore, l'exploitation en aurait été d'autant plus riche².

Il s'agit ici de dégager les principales modalités d'organisation des cours, leur périodicité, la situation passée, en cours ou souhaitée, les supports pédagogiques utilisés, les langues enseignées et enfin l'évaluation de cet apprentissage/enseignement des langues. Les réponses obtenues ont permis de tirer des conclusions significatives.

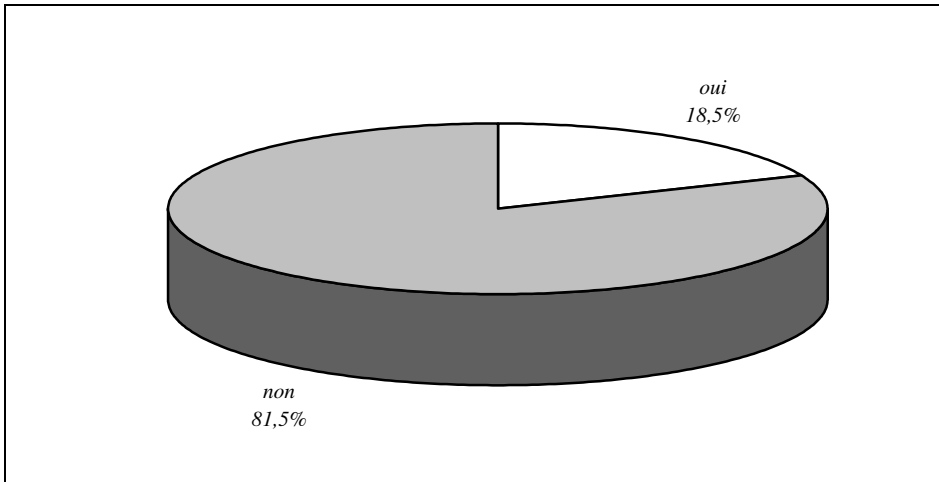
1 Sans doute, précisément, parce qu'un certain nombre de jumelages municipaux vise tout simplement l'entente et l'amitié entre les pays.

2 Il serait intéressant de rechercher pourquoi certaines personnes ont livré, selon les pays représentés, des réflexions et commentaires variés et pourquoi d'autres, au contraire, ont fait preuve de mutisme.

3.1. Organisation de cours

Seuls sept pays (15 villes) ont répondu positivement à la question sur l'organisation de cours de langues actuellement: l'Allemagne, la Bulgarie, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France et la Suède.

Voici la présentation statistique globale de ces réponses:



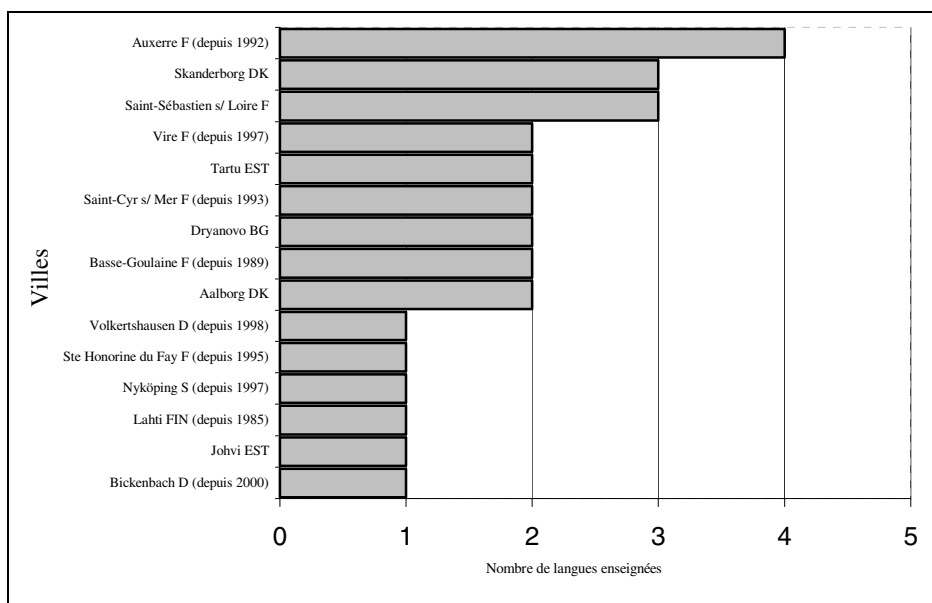
Organisation de cours de langues actuellement

Parmi les 81 villes représentées dans ce questionnaire, seules 20 ont affirmé avoir organisé des cours de langues par le passé, et 15 en organisent aujourd'hui.

Etant donné le nombre limité des villes représentées, nous ne pouvons pas tirer de conclusions générales, d'autant plus que les situations varient selon les habitudes et traditions linguistiques des pays concernés. Plusieurs raisons expliquent pourtant l'absence de cours de langues organisés par les municipalités (*cf. point 2.2.3*).

Quelles villes organisent aujourd'hui des cours de langues pour adultes? Pour combien de langues? Depuis quand¹?

¹ L'année de démarrage des cours n'a pas toujours été indiquée.



Cours de langues en vue des jumelages

- Les cours sont en général organisés par la municipalité (35% des réponses) ou le comité de jumelage (26% des réponses), mais parfois les municipalités les délèguent à d'autres instances ou personnes extérieures (professeurs particuliers, écoles de langues, université ou autres).
- Ils sont assurés à raison de trois séances ou plus par semaine (63% des réponses), ou une ou deux fois par semaine (37% des réponses).
- D'autre part, le nombre d'apprenants s'élève, selon les villes, à 41 ou plus (43% des réponses), à 31 à 40 (14% des réponses), à 21 à 30 (21% des réponses) et à moins de 20 (21% des réponses). Ils participent aux cours plus par intérêt personnel ou linguistique que professionnel.

Remarque: On note, pour les questions concernant la périodicité des cours, le nombre de personnes qui y participent et les motivations de ces dernières, un pourcentage très faible de réponses reçues.

- Enfin, pour l'apprentissage des langues, ont été utilisés surtout des manuels existants (56,5% des réponses reçues), mais aussi des supports produits à l'initiative des professeurs, ainsi que des documents authentiques (journaux, magazines, etc.).

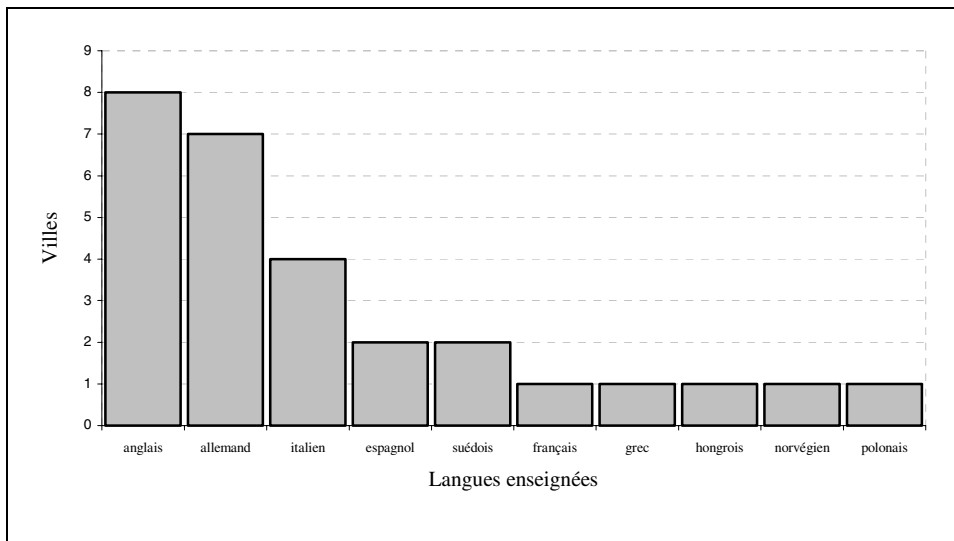
Remarque: le questionnaire diffusé ne donnait guère la possibilité de répondre du point de vue pédagogique. Il aurait été intéressant de s'informer sur les approches didactiques suivies dans les cours pour adultes, ainsi que sur l'avis et les souhaits des apprenants sur ce point. Une réponse pourtant va dans ce sens:

«Notre regret: le livre *Herzlich willkommen in Frankreich!* n'a pas de second tome. Nous avons été obligés de prendre un autre manuel, qui, à notre avis, est un peu trop scolaire pour des adultes qui veulent apprendre, mais qui ont du mal avec les grammaires et des phrases un peu difficiles» (ICL¹ Val Orne Ajon, France).

Ce témoignage touche une question pédagogique de fond, liée d'une part au manque de manuels et autres supports adaptés à l'âge du public concerné, à ses motivations ainsi qu'aux objectifs spécifiques poursuivis, et d'autre part au manque de formation et de reconnaissance d'enseignants qui seraient spécialement préparés à répondre aux besoins de communication liés à la situation d'échange ² (cf. partie 6. Recommandations de cette étude).

3.2. Langues enseignées

Les langues enseignées dans les quinze municipalités, qui organisent aujourd'hui des cours pour adultes en liaison avec les jumelages, sont par ordre décroissant: l'allemand, l'anglais, l'italien l'espagnol et le suédois (à égalité), le français, le grec, le hongrois, le norvégien, le polonais.



Cours de langues aux adultes

-
- 1 Association regroupant neuf communes du Calvados, France.
 - 2 Il convient de saluer, sur ce point, les activités de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) en formation de professeurs (de préférence hors du cadre scolaire habituel) pour les cours aux adultes, précisément dans le cadre des jumelages municipaux.

Ce tableau met en évidence la prépondérance de l'anglais, mais révèle aussi un intérêt pour d'autres langues. On note en effet un besoin de changement, de renouvellement, de nouveauté sans doute compréhensible:

- *«Les cours de hongrois séduisent, malgré la difficulté. Le club de conversation anglaise a un public nombreux et fidèle. La Hongrie est dans l'air du temps dans notre ville, tandis que les cours d'allemand sont (hélas!) en perte de vitesse. L'allemand demande des idées novatrices pour perdurer»* (Saint Sébastien s/Loire – France)¹.

La ville de Saint-Sébastien-sur-Loire connaît l'un des plus anciens jumelages franco-allemands, avec des échanges nombreux, diversifiés et réussis entre les deux pays. Pourtant «l'air du temps» de la mobilité internationale avec les possibilités qui en découlent, ainsi qu'un certain goût pour l'«exotisme», tout simplement humain, sont des facteurs qui peuvent expliquer l'évolution des aires géographiques visées par les citoyens et de leurs choix de langues (deux facteurs étroitement liés).

3.3. Motifs d'absence ou d'arrêt de cours de langues

3.3.1. Absence de cours

On constate que dans certains pays, aucun cours de langue n'est organisé par la municipalité, soit en raison de la situation bilingue / multilingue du pays, soit parce que des cours sont assurés par d'autres instances:

- *«Il n'y a pas de cours vu la situation multilingue dans notre pays: les langues nécessaires sont enseignées à l'école primaire (français et allemand) et post-primaire (anglais) et ensuite s'ajoute éventuellement une langue supplémentaire: italien ou portugais»* (Luxembourg).
- *«Nous enseignons l'anglais et l'allemand dans nos écoles; beaucoup d'étudiants apprennent le suédois et nous avons aussi eu du finnois»* (Marjamaa – Estonie).
- *«Les personnes désirant améliorer leurs compétences en langue étrangère ont la possibilité de prendre des cours de langues dans leur ville (université, écoles, entreprises privées, etc.)»* (Tartu – Estonie).
- *«Les employés municipaux, s'ils sont motivés et qu'il y a des crédits disponibles, peuvent prendre des cours à l'extérieur. Les possibilités sont nombreuses»* (Lahti – Finlande).

1 Notons que le jumelage de cette ville avec Glinde (Schleswig-Holstein, Allemagne) date de plus de trois décennies.

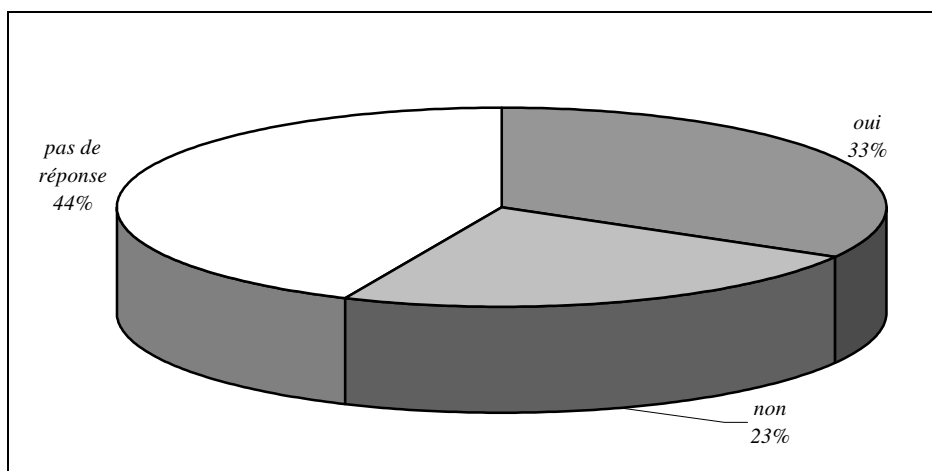
- «...dans la mesure où l'Office municipal de l'éducation permanente propose des cours de langues étrangères pour des adultes» (Wattrelos – France).
- «Il y a plusieurs possibilités pour suivre des cours de langues à l'extérieur» (villes de Grèce).

3.3.2. D'autres facteurs expliquent la suspension de cours, tels que:

- L'insuffisance de ressources budgétaires face au coût trop élevé engendré: «*Les cours d'allemand ont été supprimés: coût trop élevé pour la ville*» (Plaisir – France).
- Les cours ne constituent pas toujours une priorité pour la municipalité: «*Les cours pour adultes sont l'affaire de chacun*» (Plaisir – France).
- Par ailleurs, l'utilisation prépondérante de l'anglais supprime parfois le besoin d'autres langues: «*Durant les premières visites, des cours de langue étaient inclus dans la phase de préparation; du fait de l'amélioration du niveau linguistique en langue anglaise, ces cours ne seront plus mis en place*» (Ogre – Lettonie); «*Il n'y a pas de motivation pour apprendre la langue du partenaire. La langue de communication est l'anglais*» (Siauliai – Lituanie).
- Des raisons pédagogiques: lenteur des progrès / efforts trop importants à fournir (les facteurs de l'âge et du manque de temps pour ceux qui ont une activité professionnelle sont ici avancés), hétérogénéité des niveaux, trop grande diversité de motivations et d'objectifs des apprenants, diminution des effectifs et difficultés à trouver des professeurs pour les cours de langues aux adultes: «*L'année de la création du jumelage, 40 personnes se sont inscrites aux cours d'allemand; en fin d'année, environ 20 personnes assistaient encore aux cours, et l'année suivante les inscriptions ont diminué, et cela chaque année, car le travail d'apprentissage des langues est important pour les adultes qui ont encore une activité professionnelle*» (Basse-Goulaine – France); «*Quelques-uns des participants aux échanges ont commencé à fréquenter des cours de français, mais, faute de temps, ils les ont abandonnés*» (Ventspils – Lettonie); «*[...] En plus, les adultes ne tiennent pas vraiment à apprendre des langues*» (Siauliai – Lituanie).

3.4. Perspectives

Dans l'ensemble et malgré parfois des obstacles inévitables, on note un intérêt certain et une volonté marquée d'organiser dans l'avenir des cours de langues pour adultes en liaison avec les jumelages:



Souhaits d'organisation de cours de langues

3.4.1. Voici des réponses qui illustrent le souhait de maintenir les cours existants et / ou d'en développer d'autres:

- *«Les résultats sont positifs. Après une année d'allemand les adultes comprennent les phrases de la vie quotidienne [...]. Certains participants [...] restent accrochés. Beaucoup suivent les cours depuis 1995»* (Sainte Honorine du Fay – France).
- *«Il y a un engouement pour apprendre les langues étrangères par les personnes intéressées par le jumelage»* (Saint-Cyr sur Mer – France).
- *«L'apprentissage d'une langue est éprouvant, mais les rencontres encouragent la poursuite de l'effort»* (Saint-Sébastien s/Loire – France).
- *«Les cours de langues permettent aux adhérents une meilleure communication avec leurs partenaires, une meilleure connaissance de la culture de l'Autre»* (Auxerre – France).
- *«Les jumelages contribuent considérablement à l'amélioration du niveau linguistique [...]. Ils aident à faire prendre conscience de la nécessité de connaître des langues étrangères et montrent que la langue peut être utilisée dans la pratique»* (Ogre – Lettonie).
- *«Il est nécessaire de soutenir les cours de langues pour ceux qui s'y intéressent, puisque l'apprentissage de langues offrent de nouvelles possibilités de nos jours. Nous faisons le plus possible afin de les aider»* (Birstonas – Lituanie).
- *«Les projets d'avenir n'excluent pas le renouveau des cours de langues spécialement visées»* (Ventspils – Lettonie).

3.4.2. Des représentants d'autres villes sont favorables à l'apprentissage linguistique ou envisagent de mettre en place des cours:

- *«Des projets sont actuellement en cours pour soutenir financièrement les cours de langues pour les fonctionnaires des deux villes jumelles» (Marijampole – Lituanie).*
- *«L'aspect linguistique est très important pour la communication. Il nous serait possible d'organiser des cours de langues si nous avons plus de ressources. Les cours de langues nous seraient très utiles, surtout en ce qui concerne les villes jumelles avec lesquelles nous avons des contacts réguliers» (Vilnius – Lituanie).*
- *«Projet de mettre en place des cours d'allemand par l'intermédiaire de l'Université pour les politiciens et les employés municipaux» (Karlovy Vary – République tchèque).*
- *«Il est essentiel d'apprendre des langues et de découvrir des cultures et des modes de vie étrangers, surtout quand cela a lieu dans le cadre de jumelages» (Viborg – Danemark).*
- *«Il est nécessaire d'améliorer les connaissances en langues étrangères, puisque la langue peut être une barrière et un obstacle à la coopération entre les villes. Il y a un besoin de cours de langues pour les conseillers et les officiels de la ville, surtout en anglais et en suédois. La plupart des jeunes finlandais parlent couramment l'anglais, mais il faudrait améliorer leurs connaissances dans d'autres langues» (Jyväskylä – Finlande).*

La dernière phrase de cette réponse mérite d'être mise en évidence: malgré la bonne connaissance de l'anglais en Finlande, l'intérêt pour d'autres langues s'affiche aussi. Il apparaît le souhait d'une véritable diversification linguistique. Cet avis repose, entre autres, sur la nécessité, pour les locuteurs de langues moins répandues, de pouvoir communiquer avec ceux d'autres pays.

D'autre part, la proximité de l'entrée de certains pays de l'Europe de l'Est dans l'Union européenne suscite des besoins nouveaux:

- *«Il sera utile de mettre en place de tels cours de langue pour adultes. Du fait que l'Estonie est sur le point de rejoindre l'Union européenne, des connaissances en langues étrangères pourraient élargir les possibilités d'embauche pour ces derniers» (Narva – Estonie).*

Enfin, la déclaration suivante peut être considérée comme témoignage de l'utilité, voire la nécessité d'aide en matière de conseil en vue de l'organisation municipale de cours de langues:

- *«Votre questionnaire a aidé nos politiciens à prendre la décision de mettre en place des cours de langue» (Karlovy Vary – République tchèque).*

3.5. En conclusion

L'apprentissage des langues par les adultes dans le cadre des jumelages intéresse diverses catégories de la population: des représentants officiels, des employés municipaux, des personnes impliquées dans les activités de jumelage, des sportifs, des professionnels, des parents et grands-parents d'élèves apprenant des langues dans le contexte scolaire (dans le but de pouvoir les aider), etc. Cette diversité explique la grande variété des motivations (internes ou externes) pour connaître une (ou des) langue(s): elles peuvent être politiques, voire économiques (motivations souvent liées) ou professionnelles (mairie, administrations, sports – football, aviron, etc.); elles relèvent aussi parfois du domaine des loisirs organisés (comités des fêtes, fanfares, carnaval, etc.).

Aussi variés que soient les besoins et motivations pour les langues, l'objectif profond est toujours la nécessité de comprendre et de pouvoir communiquer. Ces deux compétences sont indispensables pour le bon fonctionnement des jumelages européens et internationaux. L'analyse qui a été effectuée dans le cadre du projet 1.1.6 prouve que dans les activités de jumelages, la langue du pays partenaire demeure souvent au centre des préoccupations et que les jumelages activent son apprentissage même hors du cadre éducatif habituel: les adultes sont en effet tout particulièrement motivés. L'anglais, langue prédominante et si souvent considérée comme suffisante, n'a pas encore éliminé le souhait d'apprendre d'autres langues, même chez les «moins jeunes». Il convient donc de continuer à répondre à cette demande de publics adultes en prenant en compte leurs besoins spécifiques en vue des échanges.

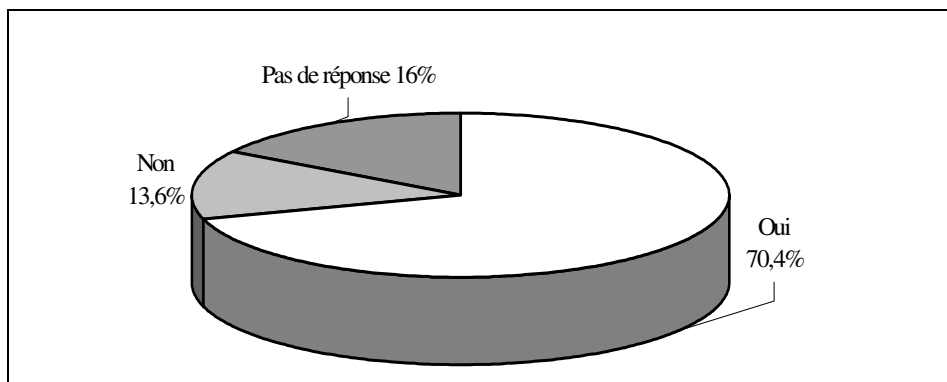
4. Les échanges scolaires dans le cadre des villes jumelées

L'échange sous-entend une relation entre deux cultures. L'apprentissage des langues pour et à travers les échanges scolaires dans le cadre du jumelage municipal est un des moyens de sensibilisation des jeunes à la diversité et à l'ouverture vers d'autres langues et d'autres cultures dans le système éducatif même. Le vécu personnel et immédiat hors du contexte quotidien favorise la compréhension de la diversité des cultures et de la complexité du monde. L'organisation d'interactions scolaires en dehors de la salle de classe ajoute à l'apprentissage des langues une autre dimension dont le potentiel éducatif n'est pas encore suffisamment valorisé. Les échanges scolaires et le recensement de leurs pratiques nous permettent de mieux cerner les enjeux de l'apprentissage et de l'enseignement des langues dans le cadre des politiques linguistiques européennes.

L'enquête effectuée, même sur un échantillon restreint, cherche à répondre à ces besoins et permet d'identifier les problèmes et les obstacles rencontrés dans les systèmes scolaires.

4.1. Organisation des échanges scolaires

Rappelons que l'enquête a porté sur seize pays avec une répartition inégale des villes jumelées qui ont répondu (81 villes). Une pratique des échanges scolaires est mentionnée dans 70,4% des réponses aux questionnaires. 29,6% des villes donnent une réponse négative ou nulle qui se répartit comme ceci: 16% ne fournissent pas de réponse, probablement à cause d'un manque de données, et 13,6% donnent une réponse négative.

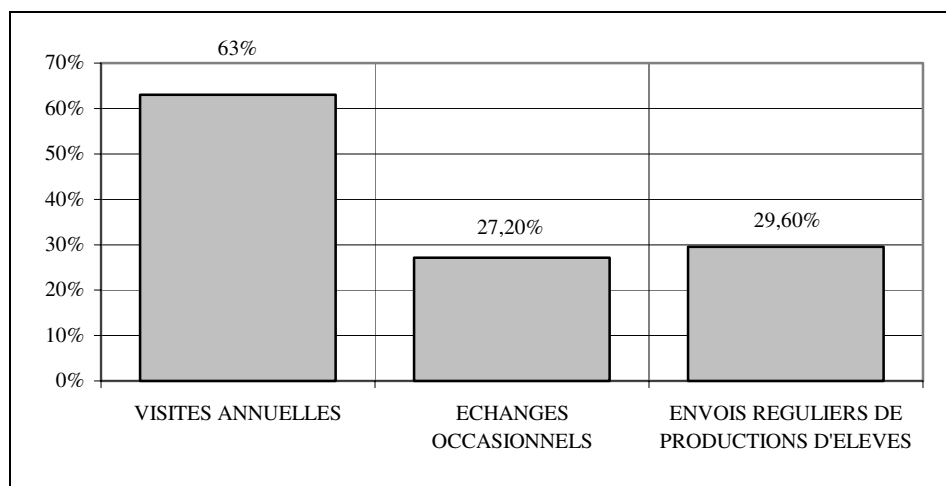


Organisation des échanges scolaires. Ce diagramme regroupe l'ensemble des échanges scolaires attestés dans l'enquête, y compris en dehors des villes jumelées.

On peut noter que les scolaires sont très fortement concernés dans les échanges entre villes jumelées. Sur la question du nombre d'écoles impliquées dans les échanges, 33,3% des réponses indiquent jusqu'à trois écoles (cf. Document de référence 1: Analyse quantitative), mais il y a des villes où le nombre des écoles impliquées varie entre 55 et 73 établissements de niveau collège et lycée (Riga, Lettonie, mentionne jusqu'à 73 établissements). Pourtant il est difficile de donner un panorama complet selon les types d'écoles et de définir précisément l'âge et le niveau scolaire des élèves, vu la diversité des systèmes scolaires d'un pays d'Europe à l'autre.

4.1.1. Modes d'échanges

63% des réponses mentionnent les visites annuelles, ces réponses prouvent une tradition du jumelage scolaire établie de longue date. Mais il n'est pas toujours possible de savoir si ces échanges ont eu lieu uniquement dans le cadre des jumelages municipaux ou s'ils ont commencé avant l'acte politique de jumelage entre villes, ou encore si ces échanges scolaires n'ont pas été justement à l'origine même des jumelages municipaux.



Modes d'échanges scolaires

27,2% sont des échanges occasionnels. Le responsable de la ville française de Vire mentionne la «difficulté de pérenniser, car les échanges dépendent de la volonté de l'établissement scolaire». En même temps, la ville grecque de Préveza évalue positivement la politique institutionnelle des établissements scolaires: «Les responsables d'établissements sont très positifs à toute initiative et mise en place de programme d'échange scolaire». Mondorf-les-Bains (Luxembourg) ajoute que «ça dépend des enseignants et de leurs projets».

29,6% des réponses mentionnent des envois réguliers de productions d'élèves. Les responsables soulignent aussi la participation de leurs établissements dans les projets européens (programme Socrates). Hradec Kralové (République tchèque) témoigne des *«échanges réguliers de productions d'élèves (écrites, audio, dessins, etc.) dans le but de préparer une brochure ensemble avec les autres écoles participantes (programme Socrates)»*.

4.1.2. Aspects politiques

Il est intéressant de constater que les changements politiques en Europe, une libre circulation des personnes dans l'espace européen, l'adhésion de nouveaux états membres à l'Union européenne ont aussi conditionné les réponses des responsables municipaux. Ainsi pour la ville tchèque de Brno *«les échanges sont avantageux du fait que la République tchèque espère entrer dans l'Union européenne»*, et pour Vichy (France), l'échange scolaire est *«indispensable pour l'ouverture des jeunes sur l'Europe»*.

Dans les réponses des pays scandinaves, l'idée de la coopération internationale et de l'internationalisation de l'enseignement se répète plusieurs fois. La ville finlandaise de Haukipudas note que *«les échanges sont très importants pour la coopération internationale et l'apprentissage de l'internationalisation»*, et la ville suédoise de Nyköping affirme *«qu'aujourd'hui, les échanges internationaux sont nécessaires aux étudiants et aux écoles. Ils représentent une bonne base pour la vie et le travail dans une société où les relations entre les pays se développent de plus en plus»*.

Les états candidats à l'Union européenne découvrent les programmes éducatifs européens, par exemple Ogre (Lettonie) reconnaît que *«beaucoup d'échanges d'étudiants et d'enseignants ont eu lieu ainsi que des visites individuelles avec des écoles partenaires; la plus grande partie de ces échanges a pu avoir lieu grâce aux programmes européens 'Youth for Europe', 'Youth' et 'Leonardo'»*.

4.1.3. Aspects institutionnels

Les modes d'échanges scolaires dépendent de la politique municipale et de la stratégie d'enseignement des langues. Par exemple, le responsable de la ville finlandaise Lahti: *«Les échanges scolaires sont très importants pour la municipalité. Il y a une coopération étroite avec les autorités scolaires qui considèrent, comme nous, que les échanges sont bénéfiques dès le plus jeune âge»*.

Il est possible de déduire des réponses reçues que l'attitude des chefs d'établissements diffère d'un établissement à l'autre. Il y a des responsables scolaires qui, au lieu de favoriser les échanges contribuant à l'ouverture d'esprit et à la formation de jeunes Européens, freinent parfois les activités extrascolaires, y compris les échanges scolaires entre villes jumelées.

Certaines municipalités notent aussi le manque de motivation des professeurs. C'est le cas de Torva (Estonie): *«Les autorités locales soutiennent les activités entre les écoles des villes jumelées, mais bien souvent les décisions prises par les autorités locales ne sont pas attrayantes pour les écoles. La raison n'en est pas claire: chaque école semble préoccupée par son programme d'études»*. Lorient (France) va dans le même sens: *«Les écoles essaient de mettre en place des échanges chaque année, mais cela est parfois difficile et dépend aussi de la motivation des enseignants»*. Vire (France) précise aussi: *«Toujours très intéressant, mais l'évaluation est lourde, donc pas systématique. Difficulté de pérenniser car les échanges dépendent de la volonté de l'établissement scolaire»*. En même temps l'enquête dégage des exemples de bonne pratique, comme à Plaisir (France) dont *«les responsables d'établissement sont très positifs et encouragent les échanges»*.

4.1.4. Aspects financiers

Le questionnaire ne comportait pas de questions spécifiant les aspects financiers des échanges scolaires dans le cadre du jumelage. Pourtant nous avons constaté que plusieurs de villes ont mentionné cet aspect dans leurs réponses sur la fréquence et le nombre des échanges scolaires. Le responsable de Riga (Lettonie) écrit: *«Les échanges pourraient être plus intenses si les moyens financiers étaient augmentés»*.

Le responsable danois d'Aalborg précise: *«Il y a des échanges avec des établissements étrangers, mais il est difficile pour la ville de subventionner les jumelages scolaires, étant donné le grand nombre d'échanges: la ville a en effet 26 jumelages et 38 écoles sont intéressées par la coopération internationale»*.

Toutefois la bonne volonté des municipalités est mise en évidence par leurs responsables. Nykobing (Danemark) ajoute que *«c'est une très bonne occasion pour les jeunes de découvrir des pays étrangers. De tels séjours sont financés par le Conseil municipal»*.

Il est à noter que les municipalités ont des ressources substantielles de financement des échanges scolaires, mais il faut aussi rappeler les programmes européens susmentionnés.

Echange avec une école:	Nombre de réponses	Pourcentage
du pays dont ils étudient la langue	33	40,7%
d'un autre pays	24	29,6%
dans le seul cadre des villes jumelées	19	23,5%
autrement	9	11,1%

Ce tableau présente une récapitulation de l'organisation des échanges scolaires. Les données de ce tableau reprennent dans une certaine mesure les conclusions que nous

avons pu tirer de l'enquête sur les échanges scolaires dans le cadre du jumelage municipal. Il s'en dégage que le choix du partenaire est conditionné par la langue étudiée (40,7%), par un intérêt pour un pays limitrophe ou autre (29,6%), par les possibilités proposées par les institutions, conseil municipal ou établissement scolaire (23,5%). Siauliai (Lituanie) précise que «*la plupart des établissements choisissent des partenaires à l'étranger en fonction des écoles et non des villes avec lesquelles ils sont jumelés*». La quatrième option recouvre un choix familial, des liens amicaux, etc.

4.2. Initiative de l'échange

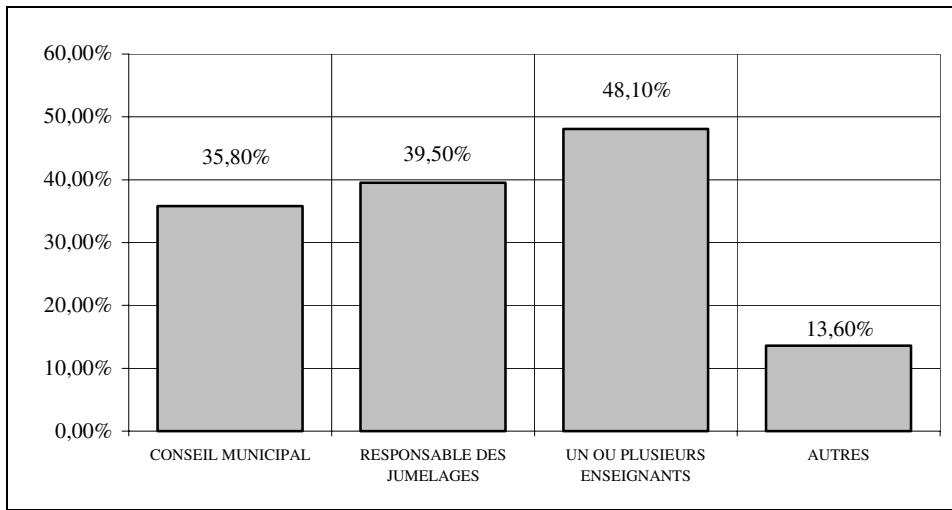
La réalité des échanges n'est plus à contester, car les échanges sont une des formes les plus répandues de l'apprentissage des langues dans les conditions favorables de l'immersion linguistique dans le pays de la langue étudiée, quoiqu'il faille noter qu'il s'agit le plus souvent de l'anglais et de l'allemand. Néanmoins, lors de l'atelier préliminaire à cette étude, l'une des participantes, professeur de lycée à Prague, Jana Kolmanova, «*a participé activement au jumelage entre sa ville de Prague et Nîmes (organisation parallèle de cours de français à Prague et coopération avec une classe franco-tchèque à Nîmes)*».¹

35,8% des échanges ont commencé à l'initiative du conseil municipal, 39,5% à l'initiative d'un responsable des jumelages², 48,1% à l'initiative d'un ou de plusieurs professeurs et 13,6% mentionnent les échanges scolaires sans préciser quels acteurs en ont pris l'initiative.

Il faut noter le soutien financier des municipalités aux échanges scolaires dont elles ont pris l'initiative. Par exemple, le responsable de Torva, Estonie, écrit: «*les autorités locales soutiennent les activités entre les écoles des villes jumelées*» et celui de Lorient, ville française, dit: «*Echanges fortement encouragés par la municipalité qui donne des aides au transport pour les voyages dans les villes jumelles*».

1 'L'apprentissage et l'enseignement des langues dans le contexte des villes jumelées: Rapport de l'Atelier n° 6/2000', Graz, Autriche, 13-15 juillet 2000.

2 Il nous paraîtrait intéressant d'explorer si ces responsables des jumelages ne sont pas aussi des enseignants, surtout dans des petites communes.



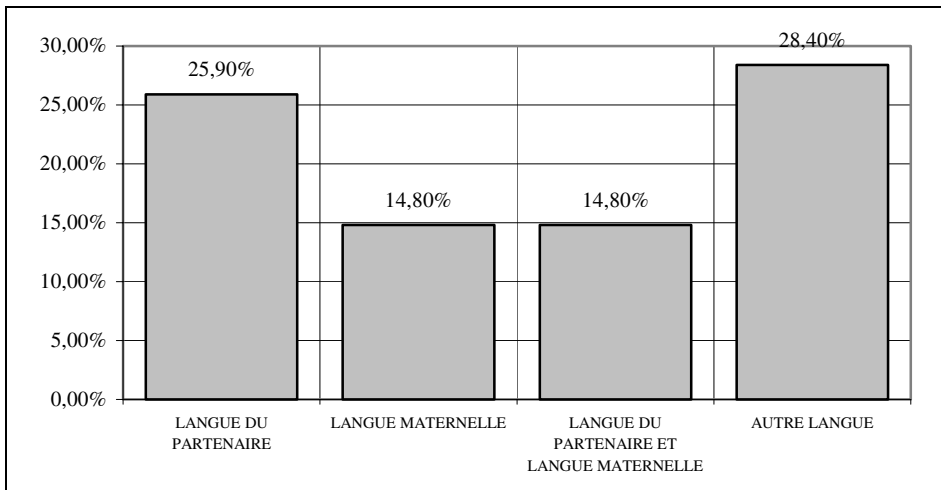
Initiative de l'organisation des échanges scolaires

4.3. Langues utilisées dans les échanges scolaires

Quelles langues pour quels jumelages? La question a été posée au public composé majoritairement d'enseignants lors de l'atelier de Graz en juillet 2000¹. La réponse dégagée fut la suivante: *«Les représentants de différents pays ayant une langue peu répandue trouvaient normal que les participants aux jumelages ne soient pas motivés pour l'apprendre; alors que, de leur part, l'apprentissage de la 'grande langue' de l'autre ville jumelée serait plus conforme à leurs intérêts»*.

Cette conception courante, qui est en contradiction avec la politique plurilingue proclamée par le Conseil de l'Europe, pourrait être changée grâce aux échanges scolaires, en favorisant l'apprentissage des langues des pays limitrophes dans le cadre de jumelages.

¹ 'L'apprentissage et l'enseignement des langues dans le contexte des villes jumelées: Rapport de l'Atelier N°6/2000', Graz, Autriche, 13-15 juillet 2000.



Langues utilisées dans les échanges scolaires

Quelle est la réalité qui se dégage de l'enquête? Celle-ci donnait le choix entre quatre options: voir le tableau ci-dessus. Les réponses ne donnent pas la possibilité de comprendre quelle est exactement la langue du partenaire, mais nous voyons que 25,9% des réponses mentionnent la langue du partenaire des échanges scolaires. Ce serait intéressant de creuser cette problématique dans une autre enquête pour identifier la langue du partenaire et la motivation pour l'apprendre: échanges culturels, demande institutionnelle, importance de la langue dans la future vie professionnelle, vie sociale, contacts individuels créés pendant les échanges scolaires?

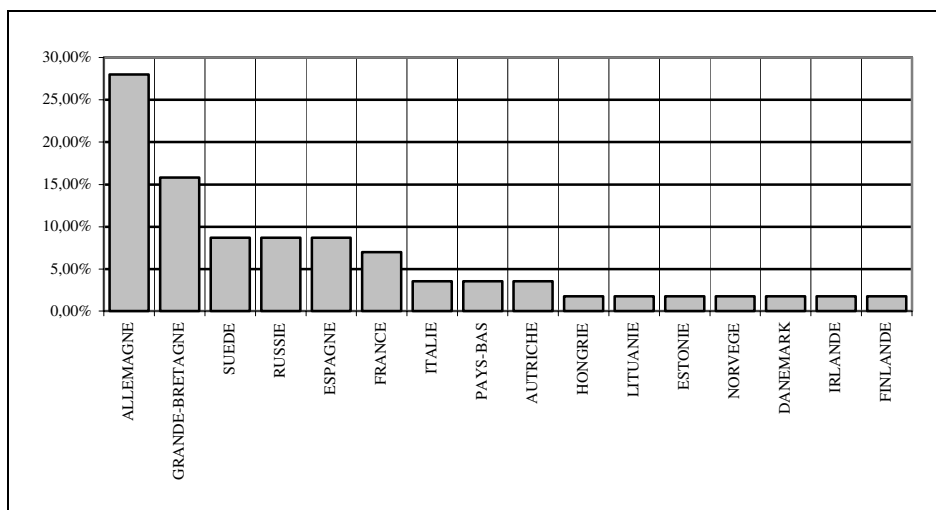
Saint-Cyr-sur-Mer (France): «*Les élèves choisissent les langues de la ville jumelée pour pouvoir mieux communiquer*». Pour Alytus (Lituanie), «*l'échange [est] très bénéfique pour les élèves des deux pays tant au niveau linguistique que culturel*». Et pour Holstebro (Danemark), «*les échanges scolaires sont l'occasion de faire de nouvelles expériences et de nouer de nouvelles amitiés. En outre, ils permettent d'améliorer les connaissances en langues*».

Ces trois réponses marquent une tendance prononcée dans l'apprentissage des langues comme recherche d'un instrument de communication et, à travers elle, de liens humains qui constituent la finalité véritable du mouvement des jumelages ainsi que des échanges scolaires. Connaître la langue ne suffit pas; la connaissance est là pour communiquer et la communication crée la compréhension et aide à faire de nouvelles expériences et à nouer des amitiés.

Il existe un équilibre tout à fait intéressant et frappant entre l'utilisation de la langue maternelle seule et l'utilisation des deux langues (voir le tableau ci-dessus). L'utilisation de deux langues, maternelle et du partenaire, est un constat qui dénote le respect réciproque des langues et des cultures.

Le choix d'une autre langue reste dominant dans les réponses des villes jumelées. La supposition que c'est une autre langue qui est étudiée par plusieurs partenaires des échanges scolaires paraît intéressante. Lorient (France) affirme que «l'anglais est le plus souvent demandé par les jeunes, mais les jumelages ont permis à de nombreux enfants de découvrir l'Allemagne et l'Espagne, ce qui n'est pas sans incidence sur l'apprentissage des langues».

Il est nécessaire de remarquer que la tendance à favoriser les langues véhiculaires dominantes se manifeste visiblement dans notre enquête, mais néanmoins le tableau ci-dessous montre la diversité des choix de langues.



Partenaires des échanges scolaires dont les langues sont étudiées

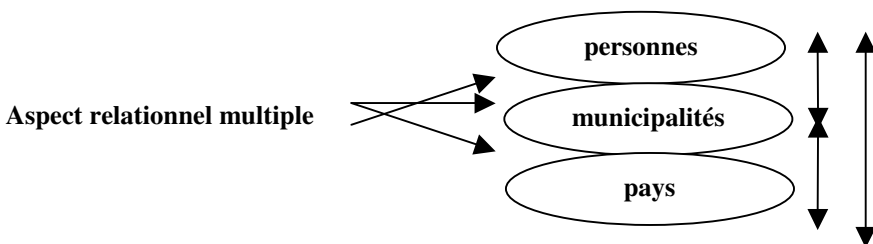
Les données de ce tableau sont à relativiser, vu l'absence de certains pays dans l'enquête. Dans cet échantillon sont pourtant représentées seize langues, y compris des langues comme le hongrois, le lituanien, l'estonien, le néerlandais et d'autres. Même dans cet échantillon restreint, la réalité de l'Europe plurilingue est bien présente.

4.4. Evaluation des échanges scolaires

Donnons ici la parole aux responsables municipaux, acteurs des échanges scolaires dans le cadre des jumelages; voici comment ils relatent leurs expériences positives et moins positives. Nous mettons en relief les mots-clés de chaque partie sous forme d'un schéma récapitulatif.

4.4.1. Aspect relationnel

- *«Les échanges sont très importants pour la coopération internationale et l'apprentissage de l'internationalisation. Cela exige beaucoup de travail, mais qui est récompensé»* (Haukipudas – Finlande).
- *«Aujourd'hui, les échanges internationaux sont nécessaires aux étudiants et aux écoles. Ils représentent une bonne base pour la vie et le travail dans une société où les relations entre les pays se développent de plus en plus»* (Nyköping – Suède).
- *«Très important en ce qui concerne le développement et la communication entre les pays, ainsi que les relations personnelles entre les étudiants»* (Skanderborg – Danemark).
- *«Les échanges scolaires sont très importants pour la municipalité»* (Lahti – Finlande).



- *«Bilan réalisé après chaque échange scolaire avec les différents partenaires impliqués dans l'organisation afin d'apporter les modifications nécessaires pour les prochains échanges»* (Wattrelos – France).
- *«Echanges réguliers et fructueux à encourager»* (Auxerre – France).
- *«Relations très fructueuses engendrant des relations entre les familles qui s'investissent auprès de leurs enfants»* (Saint-Cyr-sur-Mer – France).
- *«Les échanges sont bien, mais il y a toujours des possibilités d'amélioration»* (Birstonas – Lituanie).

Apports évalués comme:

internationalisation
communication entre les pays
développement
travail dans la société
base pour la vie

4.4.2. Aspect interculturel

- *«C'est une très bonne occasion pour les jeunes de découvrir des pays étrangers»* (Nykobing – Danemark).
- *«Les enfants prennent connaissance d'autres cultures et apprennent à travailler en équipe et à accepter les différences»* (Lefkada – Grèce).
- *«Certainement très important pour mieux connaître les coutumes du pays»* (Basse-Goulaine – France).
- *«Considérés comme très positifs, parce que les jeunes apprennent de nouveaux modes de vie, s'ouvrent à d'autres cultures et coutumes. Enrichissement par les échanges de points de vue entre différents pays»* (Kolindros – Grèce).
- *«Echange très bénéfique pour les élèves des deux pays tant au niveau linguistique que culture»* (Alytus – Lituanie).

Toute une pédagogie de parcours éducatif apparaît dans ces mots-clés:

- | | |
|----------------|---------------------|
| ⇒ découverte | ⇒ travail en équipe |
| ⇒ connaissance | ⇒ tolérance |
| ⇒ ouverture | |

4.4.3. Implication des établissements scolaires et des enseignants

- *«Les échanges se déroulent comme dans le passé. Nous avons envisagé des projets pour des échanges de professeurs parmi les villes jumelées, dans le cadre d'une coopération internationale»* (Jyväskylä – Finlande).
- *«Les échanges représentent une activité importante au sein du programme éducatif»* (Viborg – Danemark).
- *«L'échange s'est très bien passé. Cependant, nous aimerions plus de contacts, mais il semble que les enseignants sont un peu réticents»* (Rauma – Finlande).
- *«Les autorités locales soutiennent les activités entre les écoles des villes jumelées, mais bien souvent, les décisions prises par les autorités locales ne sont pas attrayantes pour les écoles. La raison n'est pas claire: chaque école semble préoccupée par son programme d'études»* (Torva – Danemark).

Mise en relief du rôle des échanges comme une **composante du programme éducatif**.

4.5. Impact linguistique

- *«L'impact linguistique est nettement une des priorités»* (Voru – Estonie).

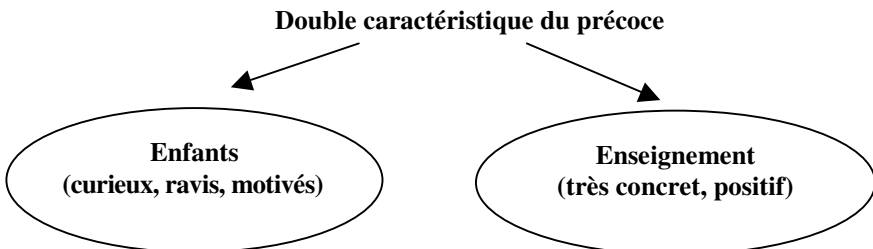
4.5.1. Eveil aux langues

- *«Les échanges stimulent le souhait d'apprendre des langues étrangères»* (Kolindros – Grèce).
- *«Impact linguistique positif qui entraîne souvent des études dans la langue, encouragées par le contact avec le pays à travers les familles d'accueil»* (Plaisir – France).
- *«Les échanges scolaires ont augmenté le désir d'apprendre la langue»* (Ventspils – Lettonie).
- *«L'anglais est le plus souvent demandé par les jeunes, mais les jumelages ont permis à de nombreux enfants de découvrir l'Allemagne et l'Espagne, ce qui n'est pas sans incidence sur l'apprentissage des langues»* (Lorient – France).
- *«Le jumelage des villes a stimulé les écoles à ouvrir des filières de français, malgré le nombre réduit d'heures d'enseignement et de volontaires choisissant cette langue»* (Ventspils – Lettonie).

- **désir de**
 - **souhait d'**
 - **stimulus pour**
- } **apprendre la langue**

4.5.2. Enseignement précoce des langues

- *«Très positif surtout chez les primaires qui sont très curieux et ravis de parler une autre langue»* (Saint-Cyr-sur-Mer – France).
- *«Il est bien évident que les échanges scolaires motivent les élèves à apprendre une langue. L'impact est plus important quand les échanges scolaires commencent dans les écoles élémentaires»* (Wattrelos – France).
- *«Il faut les mettre en place le plus tôt possible afin que l'enseignement soit très concret»* (Saint-Sébastien-sur-Loire – France).



4.5.3. Citoyenneté européenne

- *«Les jumelages aident donc à la promotion des langues étrangères d'une façon agréable et intéressante. Pour une Union européenne commune, les connaissances linguistiques doivent être accompagnées de connaissances de la culture, de la vie des autres, de la compréhension des problèmes des autres»* (Karlovy Vary – République tchèque).
- *«Impact puissant du point de vue de l'amitié, de la compréhension de l'autre. Autres possibilités de rencontrer d'autres personnes et de connaître leur situation dans leur pays d'origine»* (Narva – Estonie).
- *«Les échanges scolaires n'ont pas seulement comme avantage un apprentissage rapide de la langue étrangère, mais aussi la création de fortes amitiés entre des jeunes gens»* (Lovech – Bulgarie).
- *«Indispensable pour l'ouverture des jeunes sur l'Europe»* (Vichy – France).

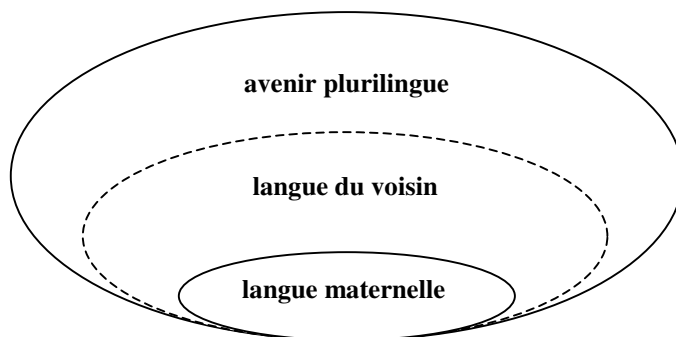
Dimension socio-affective de la construction européenne



4.5.4. Avenir plurilingue

- *«Grand potentiel qui n'a pas encore été exploité»* (Naestved – Danemark).
- *«Les élèves ont déjà la possibilité d'apprendre l'anglais, l'allemand, le français et le russe. Si il y avait besoin d'une autre langue, nous pourrions essayer de négocier avec nos partenaires»* (Birstonas – Lituanie).
- *«Il devrait y avoir obligation pour les élèves d'apprendre la langue d'un des pays voisins»* (Graz – Autriche).
- *«Les échanges font progresser l'enseignement à travers les contacts internationaux. De plus, notre municipalité a développé un programme ('set of rules') pour soutenir les activités de jumelage, ainsi que le concept de coopération internationale à l'école»* (Viborg – Danemark).

- *«Les jumelages jouent un rôle considérable dans l'amélioration du niveau linguistique et dans l'aisance, spécialement pour les jeunes générations qui se préparent à leur vie future» (Torva – Estonie).*



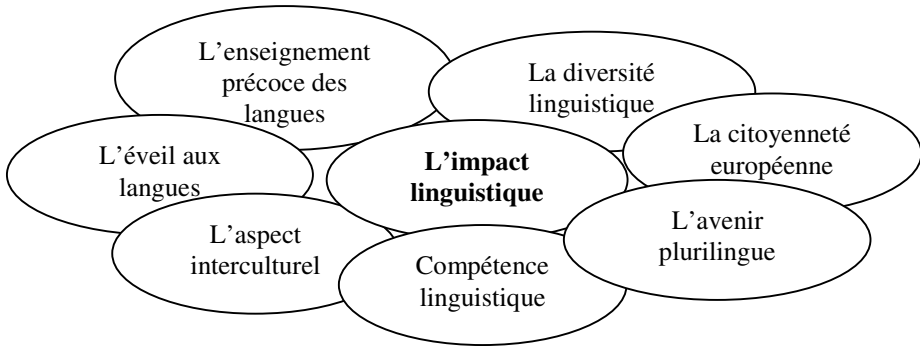
4.5.5. Compétence linguistique

- *«Parler une langue étrangère en contexte réel est un bon exercice pour tout enseignant» (Marjamaa – Estonie).*
- *«Les échanges scolaires sont un bon moyen de motiver les étudiants ainsi que les enseignants dans l'apprentissage de langues étrangères» (Sillamae – Estonie).*
- *«Les élèves peuvent apprendre la langue étrangère dans un environnement authentique; ils peuvent directement parler avec des autochtones, se faire des amis, etc.» (Brno – République tchèque).*
- *«Autant les professeurs que les élèves ont besoin d'améliorer leur aisance linguistique» (Johvi – Estonie).*
- *«Les plus jeunes qui participent aux échanges ont l'énorme chance de vaincre leur crainte de parler une langue étrangère et ainsi d'améliorer leur compétence linguistique en communiquant directement avec des jeunes du même âge qu'eux» (Ogre – Lettonie).*
- *«La mobilité des élèves réalisée jusqu'à présent a démontré que les échanges scolaires favorisent et développent les capacités linguistiques des participants» (Preveza – Grèce).*

Améliorer la compétence linguistique en dehors de la salle de classe:

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ environnement authentique ▪ mobilité ▪ établissements partenaires |
|--|

Les réponses obtenues permettent d'identifier des composantes qui s'entrelacent pour converger en un impact linguistique d'ensemble.



4.6. En conclusion

La diversité linguistique est en relation essentielle avec une citoyenneté démocratique.

Les échanges permettent le contact direct entre les personnes et les cultures, favorisent l'accroissement de l'intérêt pour l'apprentissage des langues étayé par une meilleure connaissance du contexte dans lequel les langues sont parlées. Les échanges scolaires permettent d'acquérir bon nombre d'expériences personnelles, de faire disparaître des stéréotypes dès lors que les contacts sont établis et les amitiés nouées. Les échanges scolaires dans le cadre des jumelages ont mis en évidence et popularisé le besoin de l'apprentissage précoce des langues. Elles peuvent et doivent s'apprendre dès le primaire, et les échanges constituent une des conditions indispensables pour favoriser l'initiation à la diversité linguistique et l'apprentissage naturel de la communication.

L'éducation à la tolérance par le biais des rencontres peut commencer très tôt grâce à l'enseignement précoce des langues. C'est un processus dynamique, où les plus jeunes se montrent pleins d'enthousiasme et très motivés.

Il est très important de penser aussi à la continuité des échanges. Les échanges scolaires peuvent être l'occasion d'un renouvellement novateur dans les stratégies et techniques d'apprentissage des langues. Cet objectif, loin d'être contradictoire avec les jumelages politiques, en est la meilleure traduction sur la longue durée.

5. Conclusion

5.1. Evaluation des expériences et des besoins

5.1.1. Pratiques linguistiques dominantes

Le recours à l'anglais est, comme on pouvait s'y attendre, largement répandu et pourtant très inégal selon les pays et les catégories de participants aux échanges.

- Le recours aux interprètes est beaucoup moins généralisé que le passage par l'anglais, même s'il est fréquent dans certains pays et pour certains publics.
- Le souci ou la réalité de la diversité linguistique sont partout présents, mais à des degrés divers selon la dimension des pays et leurs traditions linguistiques. C'est notamment l'intérêt pour la langue du partenaire qui reste partout le 'moteur' de la diversification des langues.
- Enfin, outre les langues des deux partenaires, la diversité se réalise parfois par l'usage d'une langue tierce, qui n'est pas systématiquement l'anglais.

5.1.2. Etat des lieux et projets

L'évaluation des échanges, qu'elle soit positive ou (plus rarement) négative, qu'elle émane des municipalités ou des participants eux-mêmes, est toujours formulée en fonction de la réussite de la communication entre participants, où la part des langues, surtout de l'oral, est décisive. On notera aussi:

- l'intention fréquente d'organiser des cours pour les adultes ou de consolider le *statu quo*, mais aussi de rares reculs ou disparitions de cours;
- l'intérêt pour une diversification des cours;
- l'échange culturel et personnel est une motivation partout présente et illustrée par diverses pratiques selon les catégories de participants.

5.1.3. Obstacles et difficultés dans les cours de langues aux adultes (dans un ordre de fréquence décroissante)

- Les problèmes de coûts et de financements.
- L'intérêt manquant pour des cours de langues.
- La difficulté d'homogénéiser les niveaux ou les objectifs des apprenants.
- Le manque de progrès.

- *«L'anglais suffit».*
- La difficulté de trouver un professeur.

5.1.4. Souhaits et bonnes pratiques

- L'intention d'ouvrir de nouveaux cours est assez souvent mise en relation avec un souci de diversification des langues.
- Lorsque les matériels pédagogiques sont mal adaptés aux besoins des participants des futurs échanges, ils sont complétés par les enseignants eux-mêmes.
- Le recrutement d'un professeur de langue natif de la ville jumelée est souhaité.

5.1.5. Bilan global des cours de langues

- Ce qui frappe le plus, c'est, malgré tout, l'écart entre le désir omniprésent des participants de communiquer et le peu de cours de langues pour le satisfaire.
- Cet écart est doublé d'un autre hiatus: entre la motivation politique affirmée (soit le rapprochement franco-allemand déjà ancien, soit la construction européenne, notamment avec les pays de l'Est européen) et le petit nombre de cours de langues permettant d'atteindre ces objectifs spécifiques.
- Enfin le plus saisissant, c'est bien l'énorme différence entre le nombre de cours pour adultes (20 villes) et celui des partenariats de classes et parfois d'écoles entières (57 villes), même si ces partenariats débordent largement le cadre des jumelages.
- Pourtant il est également évident que, lorsque la motivation politique est forte (33,3% des villes disent s'engager pleinement dans une préparation linguistique), elle se traduit par des solutions inventives tant pour les financements des cours que pour trouver les enseignants et des matériels pédagogiques adaptés aux besoins des échanges. Notre enquête contribuera, espérons-le, à mieux faire connaître ces bonnes pratiques.

5.1.6. Obstacles et difficultés dans les échanges scolaires

- Les problèmes de financement sont souvent évoqués (parfois en raison du grand nombre d'écoles concernées ou des jumelages multiples pour une même ville).
- Les écoles sont *«trop préoccupées par leur programme à boucler».*
- Les *«enseignants sont un peu réticents».*
- *«Beaucoup de travail, mais récompensé».*

5.1.7. Souhais et bonnes pratiques

- Une bonne coopération fréquente entre villes et autorités scolaires.
- Les échanges réalisés grâce aux programmes européens.
- Les échanges réguliers de productions d'élèves: réguliers, mais rares!
- La pérennisation des partenariats d'écoles est en revanche majoritaire.

5.1.8. Bilan global des échanges scolaires

- Aucune municipalité ne mentionne à aucun moment un résultat négatif ou insatisfaisant des échanges scolaires.
- Au contraire, les échos positifs sont convergents: «*échanges très fructueux*», «*des efforts sont faits avec succès*», «*à encourager*», «*amélioration du niveau*» ou «*des motivations*», «*toujours très intéressant*», «*impact linguistique inestimable*».
- La qualité et l'impact des échanges scolaires se traduit aussi par le tissu de «*relations personnelles établies entre familles*» ou «*entre élèves*». Dans ces conditions, la pérennisation des partenariats ne saurait étonner.
- Les bons résultats expliquent pourquoi seulement 8 villes ont une seule école engagée dans l'échange, alors que la plupart des villes ont entre 2 et jusqu'à 73 (!) écoles impliquées.
- Enfin, un chiffre traduit parfaitement le très grand succès des échanges scolaires: ce sont les 23,5% des échanges ayant lieu «*dans le seul cadre des villes jumelées*».
- Ce qui revient à dire que tous les autres échanges se font «*hors du cadre des villes jumelées*». Il en découle qu'un certain nombre de villes, lors d'une décision de jumelage, n'ont pas suffisamment pris en compte les langues enseignées dans leurs établissements scolaires.
- Les villes n'ont donc pas épuisé leurs capacités de jumelages en vue de satisfaire les besoins liés aux échanges scolaires, surtout pour ce qui est des besoins linguistiques.
- Malgré ce tableau favorable aux échanges scolaires, un chiffre prouve qu'on pourrait faire mieux, ne serait-ce que pour mieux cibler les apprentissages! C'est la proportion de 29,6% d'envois réguliers de productions d'élèves: il prouve *a contrario* que 70,4% des écoles pratiquent peu ou pas du tout d'échanges réguliers de produits pédagogiques d'élèves.
- Même si les réponses au questionnaire sont sujettes à des lacunes et oublis, la tendance à se contenter des visites aux classes partenaires – sans une vraie 'pédagogie de l'échange' – est bien nette. Il convient d'y réfléchir.

5.2. Hypothèses confirmées avec nuances

Hypothèse 1: «La connaissance des langues est un facteur essentiel dans la promotion d'une citoyenneté européenne et démocratique».

Les dimensions européenne et démocratique ne faisaient l'objet d'aucune rubrique de notre questionnaire d'enquête. Cela donne d'autant plus de relief à deux indications-clés: d'une part, la motivation européenne est mentionnée par plusieurs des réponses libres: «*Union européenne*», mais aussi «*compréhension internationale*» et «*intégration régionale*»; d'autre part, le choix même des jumelages (franco-allemands, ou vers l'Europe du Sud, ou encore avec les pays de l'Est européen) sont une orientation politique clairement dictée par les développements de l'histoire européenne récente.

En outre, ce sont ces mêmes développements qui justifient l'existence du programme communautaire d'aide aux jumelages (soit 12 millions d'Euros de l'Union européenne pour soutenir les jumelages en Europe et dont sont également bénéficiaires les pays candidats à l'Union).

Les langues apprises dans le cadre des Cours de langues aux adultes révèlent aussi l'orientation européenne des choix: non seulement l'anglais majoritaire et l'allemand bien représenté, mais aussi l'italien, l'espagnol, le suédois, le français, le grec, le hongrois, le norvégien et le polonais.

De même les langues pratiquées lors des visites mutuelles sont éloquentes par leur diversité; outre les langues déjà mentionnées, ce sont: le russe, le danois, le flamand, le bulgare, l'estonien, le lituanien, le finnois et le tchèque.

Enfin les réponses concernant le choix des langues étudiées par les scolaires et les choix de partenaires sont presque toujours assorties d'un commentaire positif soit sur la citoyenneté européenne, soit sur le rapprochement culturel.

Sous une formulation aussi générale, on ne peut que confirmer l'hypothèse que la connaissance des langues non seulement est un facteur essentiel, mais aussi très probablement le seul facteur vraiment efficace d'un rapprochement culturel et vers un état d'esprit européen. La conscience politique ne peut que suivre – ou accompagner – les contacts personnels. Tel est en effet le besoin de connaître et de démystifier l'autre. Surtout politiquement.

Hypothèse 2: «La question linguistique dans le cadre des jumelages ne trouve que rarement une réponse satisfaisante: le potentiel des jumelages n'est pas suffisamment exploité pour l'apprentissage des langues».

Il importe de distinguer les deux parties de l'hypothèse et d'en faire un examen séparé. La question linguistique, nous l'avons vu, trouve des réponses souvent suffisantes, parfois pleinement satisfaisantes, et fait rarement l'objet d'une évaluation franchement négative. Les cas de fiasco linguistique complet sont l'exception.

En revanche, il est légitime de se demander si le potentiel des jumelages est bien exploité pour l'apprentissage des langues. La seule proportion (81%) de non et de «sans réponse» à la question des cours de langues est assez éloquente en soi: il y a une sous-estimation évidente de l'importance d'une promotion systématique des langues en général – et d'une préparation linguistique en particulier – pour réussir les visites mutuelles.

Qualitativement, il va de soi que certains cours auraient plus d'efficacité et entraîneraient davantage d'adultes à s'y investir, si les méthodes, manuels et enseignants étaient choisis ou préparés de façon spécifique. Nous ferons au chapitre 6 les recommandations nécessaires à ce sujet.

Hypothèse 3: «L'apprentissage réciproque de la langue du partenaire est rarement la préoccupation dominante».

L'hypothèse est à nuancer: lorsque les conditions ne sont pas réunies pour apprendre la langue du partenaire, le désir de faire quelques pas en ce sens est néanmoins avéré. Le recours à l'interprète ou à l'anglais (comme langue tierce) est souvent vécu comme un pis-aller, parfois comme une solution de secours, pour la plupart des catégories de participants aux échanges.

Régulièrement pourtant, dans cette enquête, on rencontre une préférence pour la généralisation de l'anglais comme solution d'avenir. Cette réaction, même si notre enquête révèle qu'elle doit être fortement nuancée, montre bien néanmoins le rôle, voire la responsabilité, des fédérations nationales de villes jumelées dans la sensibilisation de leurs membres à l'urgence d'un *projet global de promotion des langues dans le cadre des villes et communes*. Seules les grandes associations de pouvoirs locaux, en effet, qui sont au plus près des populations et de leurs élus, ont à la fois l'outil et la substance pour mettre en œuvre ce type de promotion culturelle, linguistique et citoyenne en Europe.

L'apprentissage réciproque de la langue du partenaire est bien une préoccupation dominante des citoyens, mais une préoccupation mal partagée et insuffisamment relayée.

Hypothèses 4 et 5: «Les jumelages scolaires et universitaires coïncident rarement avec les jumelages de villes et sont sous-utilisés du point de vue linguistique et éducatif (culturel)».

Rappelons que seuls les 23,5% des villes ont enregistré des échanges scolaires dans le cadre proprement dit de leurs jumelages. L'hypothèse de partenariats scolaires «hors jumelages officiels» est donc largement vérifiée.

Ce constat renforce notre propos ci-dessus concernant la sous-exploitation éducative et linguistique des jumelages. Disons-le nettement: les échanges scolaires ont un tel succès que tout jumelage de ville devrait en faire une pratique permanente, voire une priorité stratégique. Qui plus est un investissement sur l'avenir de nos enfants!

Dans une stratégie de promotion systématique des langues, il serait bien entendu facile de dynamiser aussi les contenus et les méthodes pédagogiques des échanges.¹ Ce pas ne sera franchi par beaucoup que si les associations nationales de villes acceptent de se saisir de cette question, du moins au niveau des orientations stratégiques.

Hypothèse 6: «Le cadre des jumelages représente néanmoins un potentiel remarquable pour la promotion et l'apprentissage des langues».

Même sur l'échantillon réduit à 81 villes et communes de 16 pays et grâce aux deux parties de cette enquête – l'une quantitative/statistique et l'autre qualitative (sur questions ouvertes) – nous sommes à même de mesurer à quel point les échanges entre villes sont une pratique dynamique, proche du citoyen, pouvant drainer les publics les plus divers dans des expériences uniques.

Le contact avec une langue vivante dans le pays même de cette langue, la rencontre de partenaires de même profil (retraités, sportifs, scolaires et autres), le défi de la communication avec ses échecs et ses joies, ainsi que le dépassement des barrières culturelles et des stéréotypes font des visites mutuelles l'outil privilégié du rapprochement linguistique, culturel et humain entre les peuples d'Europe.

Au plus près des citoyens, les villes et les communes sont l'Europe vivante et les vrais responsables de l'Europe des générations futures.

1 Pour mémoire, signalons que le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) de Sèvres a ouvert un département spécialisé dans «La pédagogie des échanges», offrant un service de mise en relations avec le partenaire adéquat du pays visé, mais aussi un conseil méthodologique pour négocier et réaliser l'échange pédagogique dans les meilleures conditions.

En conclusion

Au terme de cette enquête, nous avons pu constater la vitalité des échanges entre villes et l’omniprésence de la question linguistique dans cette communication, toutes catégories confondues. Avec des solutions et des réussites très diverses.

L’éventail des situations a été largement brossé, montrant les dispositifs d’apprentissage existants, mais aussi les possibilités et les insuffisances.

Si une typologie stricte n’a pu être élaborée – qui nous aurait entraînés vers des distinctions discutables entre pays monolingues et pays multilingues – en revanche, nous avons pu à l’occasion de ce travail mettre le doigt sur la présence grouillante d’une Europe des citoyens et des peuples, qui désire et vit au quotidien le contact transculturel. Il importe d’aider cette Europe-là à se construire et à prospérer, en commençant par une affirmation persévérante de ses langues vivantes dans un esprit d’ouverture et de connaissance mutuelle.

5.3. Stratégie pour l’avenir

Si une suite devait être donnée à notre enquête par les instances concernées (CELV, CCRE, CPLRE, Conseil de l’Europe), sa réussite complète dépendrait avant tout de la représentativité de l’échantillon de villes et communes impliquées dans cette nouvelle phase d’enquête.

Or, pour réunir un tel échantillon, il importe de ne pas sous-estimer l’importance des associations nationales de villes, des responsables nationaux des jumelages, ainsi que des grandes fédérations internationales de villes ou des Cités-Unies. Tous et toutes doivent être sollicités à trois niveaux: dans l’affinement du questionnaire d’enquête, toujours perfectible; pour établir les échantillons nationaux de villes et communes dont on sollicite les réponses; enfin pour motiver ces villes et communes à participer pleinement à l’enquête.

En cas d’absence de moyens pour organiser les réunions indispensables à ce type de concertations, il faudrait s’entourer de garanties financières et autres soutiens de la part des institutions politiques européennes susceptibles de dégager (au profit du CELV) les subventions requises pour cette concertation et cette harmonisation multilatérale.

Être privé de celles-ci, c’est renoncer à l’échantillon représentatif d’au moins 250 villes et communes de pays, membres du Conseil de l’Europe, dont le nombre ne devrait pas être inférieur à 37 pays sur plus de 40, si l’on tient à fonder toute nouvelle enquête sur un échantillon valable.

La stratégie d’enquête esquissée ci-dessus répond à la fois à des nécessités de principe – impliquer les instances concernées et transformer les enquêtés en sujets de l’enquête – et à des nécessités pratiques: coller au terrain, obtenir les incitations officielles ou nationales et relayer auprès des villes tant les envois de questionnaires que l’éventuel suivi des décisions, qui viendraient à être prises au vu de nos Recommandations ci-après.

6. Recommandations

6.1. Actualité et pertinence d'une meilleure promotion des langues

L'Europe avance, mais l'Europe piétine. Le marché unique, les institutions communes, l'élargissement à l'Est, le projet de Constitution européenne sont autant d'avancées. Mais ces progrès sont-ils à la mesure de nos traditions démocratiques, de nos acquis sociaux et économiques, de nos niveaux d'éducation, de nos attentes citoyennes? Mieux: quelle est la part d'intervention et de contrôle du citoyen sur la construction européenne?

Il suffit de lister les questions pour percevoir l'ampleur des progrès qui restent à faire pour une perception populaire vraiment positive et univoque de cette construction. Le citoyen ne se saisira de la question européenne comme d'une question qui le concerne, que lorsqu'il aura une meilleure connaissance de ses voisins européens, enfin perçus comme des concitoyens.

Le mouvement des jumelages de villes représente certainement l'un des plus grands laboratoires de connaissance mutuelle et de fusion concitoyenne que les temps modernes aient inventés. Mais ce mouvement ne donnera son plein effet en Europe que si la question linguistique est prise à bras-le-corps: il y manque une généralisation des apprentissages des langues de nos voisins, une véritable diversification des langues offertes à tous et la prise de conscience que l'investissement le plus rentable en termes d'acquisitions de langues et en termes d'avenir est l'apprentissage précoce des langues avec une extension des échanges et partenariats de classes.

La fusion concitoyenne suppose l'éradication des clichés, des stéréotypes, des images phobiques concernant nos voisins. Grâce aux contacts directs et à une bonne compréhension linguistique, cela peut se réaliser à tout âge. Quant à la valeur formatrice des apprentissages précoces, elle est incomparablement plus prégnante et permet de faire largement l'économie des démystifications, indispensables aux adultes marqués par l'histoire et par leurs préjugés.

Il importe pour l'Europe de ne pas former nos jeunes générations à l'identique: elles méritent mieux et autrement.

En outre, il devient de plus en plus évident que la connaissance des langues sera la condition nécessaire à toute mobilité professionnelle, à toute valorisation des formations reçues. Dans le nouveau contexte mondial, l'anglais indispensable ne sera pas suffisant. C'est souvent la troisième langue qui fera la différence dans toute une série de branches, de situations et de pays.

Or le moyen le plus sûr de ne pas apprendre d'autres langues, c'est d'imposer l'anglais comme premier choix obligatoire pour tous: 'pourquoi en apprendre une autre, se disent tant de parents et d'élèves, si l'on a déjà l'anglais qui domine presque partout?' Pourtant la réalité, c'est que l'anglais, appris en troisième langue par un enfant de 10/11 ans déjà en possession d'une première langue vivante à côté de sa langue maternelle, sera vite et mieux maîtrisé que par son camarade unilingue du même âge.

Cette considération est une sortie hors du «tout-anglais-pour-tous» et permet une diversification par l'acquisition précoce des langues. Il serait fatal au projet européen de renoncer à un tel levier éducatif et culturel, et de renforcer davantage encore le nivellement linguistique. Cette analyse n'est pas une opposition à l'anglais, mais un argumentaire éducatif et politique en faveur du plurilinguisme des individus, construit sur une éducation précoce aux langues.

Un tel plurilinguisme n'exclut évidemment pas l'anglais, mais en fait une composante parmi d'autres de la palette de langues d'un Européen de demain.

6.2. Procédures et méthodes à privilégier

6.2.1. Pour les échanges en général

La visite à la ville jumelée ne donnera pleine satisfaction et effet maximal qu'aux conditions ci-après:

- Une sensibilisation des participants est indispensable avant la visite pour préparer le public aux différences culturelles dans la vie quotidienne, à l'importance des premiers contacts oraux, à la prise en compte des attentes du partenaire, à la convivialité nécessaire pour la réussite de l'échange.
- Une insistance particulière devra être mise sur les stéréotypes communément colportés par nous sur nos voisins, mais aussi par nos voisins sur nous (ce qui permet à la fois de dédramatiser et de démystifier le tout).
- Un minimum de cinq séances d'initiation à la langue orale paraît nécessaire pour préparer les participants aux premiers contacts et leur donner le goût de la langue du partenaire.

Dans une telle initiation, on privilégiera:

- les premières interactions langagières à accomplir et à comprendre: saluer, se présenter, demander l'identité de l'autre ou d'un tiers, remercier, s'excuser, prendre congé, demander son chemin, demander ou donner une information de lieu, de temps, négocier une activité, une sortie, un prix, un hébergement, dire ce qu'on aime, etc.;

- les thèmes probables des conversations selon le public: le sport, le programme des échanges, les loisirs prévus ou possibles, les lieux à visiter, y compris lors de la visite retour; et surtout les différences dans la vie quotidienne (habitudes alimentaires, horaires des repas);
- apprendre à recourir à l'hôte qui vous reçoit pour en faire le 'professeur de langue' occasionnel et obtenir de lui l'information, le mot, la tournure qui vous manquent («Comment dit-on cela dans votre langue?»);
- faire entendre divers modèles sonores de conversations simples, diverses voix de femmes et d'hommes, dans divers registres (quotidien, radio, télé);
- associer les participants à l'identification de leurs besoins langagiers (lexicaux, thématiques, culturels et autres) pour mieux y répondre lors de cette initiation.

Cette sensibilisation peut donner le goût d'aller plus loin en langues.

6.2.2. Pour les cours de langues réguliers:

- Utiliser des manuels et documents axés sur les thèmes et les besoins de l'échange: il existe des exemples de manuels préparant aux échanges, notamment dans le domaine franco-allemand¹; développer une progression en fonction des interactions les plus probables;
- axer les cours sur une pratique orale intensive en vue des thèmes et besoins de l'échange; si l'écrit n'est pas exclu, qu'il soit subordonné à la pratique de l'oral;
- associer les apprenants aux choix des thèmes, à la définition de leurs besoins (c'est une précaution élémentaire);
- privilégier les documents authentiques de la vie quotidienne du pays d'accueil, les documents sonores et vidéo, mais aussi de presse ou les enseignes, affiches, autres écrits de la rue, etc.;
- diversifier les voix, les modèles sonores, les registres;
- insister sur le non-verbal, la gestuelle différente, les habitudes comportementales différentes et revenir sur les préjugés, les clichés sur l'Autre ou de l'Autre sur nous;
- après la visite, faire un bilan linguistique, un suivi et un approfondissement, notamment de ce qui n'a pas fonctionné, tant du point de vue linguistique que culturel: la continuation du cours sera axée sur les remédiations et les contenus de ce bilan;

1 Consulter par exemple les méthodes «Tandem» de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), et FEUILLET Jacqueline (1990, 92, 99), «Herzlich willkommen in Frankreich! Cours d'allemand pour villes jumelées», produit à l'initiative de l'OFAJ, par l'université de Nantes et la ville de Saint-Herblain.

- utiliser pour cette auto-évaluation le Portfolio européen des langues, produit par le Conseil de l'Europe et dont l'usage est adapté à tous les publics: il a aussi pour effet une forte motivation pour un apprentissage axé sur les interactions langagières;
- ne pas déléguer ces cours à des institutions extérieures si la garantie n'est pas donnée que l'enseignement sera centré sur les besoins de la visite et sur l'oral. Spécialiser plutôt un enseignant de langue à cette approche spécifique de préparation aux échanges.

6.2.3. Pour les échanges scolaires

Pour une immersion linguistique et culturelle efficace dans le pays dont on étudie la langue, nous recommandons les dispositions concrètes et la préparation pédagogique ci-dessous:

- Dispositions concrètes: les jeunes seront en immersion, autrement dit 'pas entre nationaux'; ils seront placés dans les familles d'échange ou encore par paires binationales, si l'hébergement doit être un foyer d'accueil; le critère d'efficacité, c'est l'intensité des contacts avec les locuteurs de l'autre langue, à la fois dans les activités et dans la vie quotidienne;
- Préparation pédagogique multiple:
 - Les échanges scolaires ne sont pas la visite seule, mais l'ensemble 'pédagogie de l'échange + visite + exploitation de la visite';
 - La pédagogie de l'échange, c'est avant tout un projet commun comportant l'échange de productions d'élèves: travaux écrits, cassettes orales, enregistrements vidéo, lettres personnelles, courrier électronique, reportages sur un thème choisi en commun avec le partenaire, journal de classe, expo photos ou graphismes, etc. La dimension de production est un plus qui rend l'apprenant plus actif, ce qui en langue est la clé de toute acquisition;
 - La pédagogie de l'échange ainsi définie ne saurait se passer du recours à toutes les technologies d'information et de communication (TIC) dans l'enseignement: Email, Internet, CD-ROM, mais aussi vidéo, cassettes sonores, fax, magnétophones, caméras et... la poste;
 - Les usages des technologies sont largement les mêmes que les fonctions de toutes langues: apprendre, produire et échanger en langue. Sous-employer les technologies reviendrait à renoncer à de nombreux usages de la langue qu'on prétend apprendre ou enseigner;
 - La pédagogie de l'échange suppose donc une pédagogie transdisciplinaire, dans laquelle la langue n'est pas seulement apprise pour elle-même mais

pour tout ce qu'elle permet de réaliser; entre autres cela suppose l'implication de plusieurs enseignants dans un travail d'équipe;

- Ici aussi le Portfolio européen des langues (version scolaire) est un outil d'auto-évaluation adapté et motivant;
- C'est par l'échange des produits d'élèves et cette utilisation multiforme de la langue que la visite à la classe-partenaire devient en outre un temps fort des apprentissages culturels et pratiques;
- Le vrai problème, c'est que les villes et communes ont peu ou pas d'influence dans le choix des langues par les établissements scolaires (et sur leur choix de partenaires) et encore moins sur la pédagogie mise en œuvre. La solution ne peut se trouver que dans des consultations préalables aux jumelages, s'il en est temps, pour une prise en compte mutuelle des besoins. Pour la pédagogie, cela transite nécessairement par un contact entre les édiles et les autorités scolaires et des discussions ouvertes. Le présent document pourrait servir de point de départ ou de déclic pour de telles rencontres.

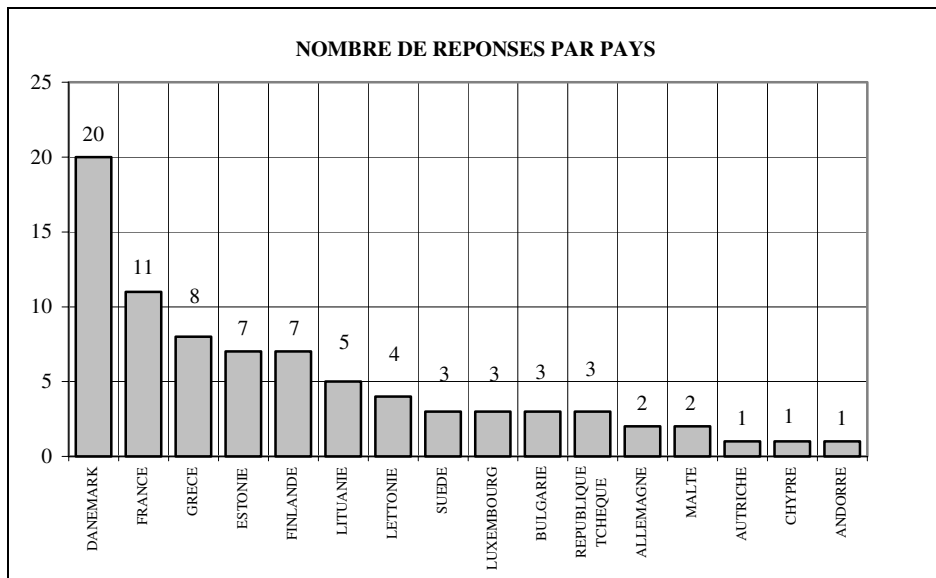
Le succès quantitatif des échanges scolaires est un indicateur infaillible de l'utilité des partenariats d'école. Mais leur rentabilité dépend largement de la pédagogie qui les accompagne. Les villes jumelées peuvent contribuer à leur renforcement en nombre et en qualité.

Toutefois le champ d'action privilégié des villes est la préparation des échanges pour les adultes et les cours de langues. Puisque l'institution scolaire ici ne fait pas écran à l'initiative des villes et des communes, c'est bien dans la promotion des cours aux adultes que se situe la priorité linguistique pour elles. Ce qui existe déjà peut et devrait être généralisé.

Cette recherche nous aura montré qu'une Europe de la matière grise et des affinités électives se construit sous nos yeux: en promouvant les échanges, en généralisant les cours de langues et les échanges scolaires, en formant des enseignants à la «pédagogie de l'échange».

Pour l'Européen de demain, pour une nouvelle concitoyenneté, pour une Europe plus proche de ses citoyens, il importe que les échanges d'expériences soient favorisés par une promotion mutuelle sans précédent de nos langues.

Annexe 1: Villes participantes ¹



Allemagne:

Bickenbach: Italie;

Volkertshausen: Italie.

Andorre:

Encamp: Espagne, France.

Autriche:

Graz: Allemagne, Croatie, Etats-Unis, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Slovénie.

¹ Le pays partenaire de chacun des jumelages est indiqué après le nom de la ville.

Bulgarie:

Dryanovo: Itamos, Mottola;

Lovech: Allemagne;

Yambol: France, Pologne, Russie.

Chypre:

Paphos.

Danemark:

Aalborg;

Fredericia: Allemagne, Cap-Vert, Finlande, Lituanie, Norvège, Suède;

Gladsaxe: Allemagne, Autriche, Croatie, Hongrie, Royaume-Uni;

Grenaa: Allemagne, Estonie, Faroe Iles, Norvège, Pologne, Suède, Suomi Finlande;

Helle: Finlande, Lituanie;

Holstebro, Douzelage¹;

Naestved: Finlande, Islande, Norvège, Pologne, Suède;

Nykobing F.: Allemagne, Finlande, Lettonie, Norvège, Pologne, Suède;

Odense;

Randers: Finlande, Islande, Norvège, Suède;

Rønne: Allemagne, Estonie, Italie, Suède;

Rosenholm: Allemagne, Pologne;

Roskilde: Allemagne, Cap-Vert, Finlande, Islande, Norvège, Suède;

Silkeborg: Allemagne, Etats-Unis, Finlande, Norvège, Pologne, Suède;

Skanderborg: Allemagne, Finlande, Norvège, Suède;

Skörping: Allemagne;

Skovbo: Allemagne, Lettonie;

Thisted: Estonie, Finlande, Hongrie, Islande, Norvège, Suède;

Viborg: Finlande, Lituanie, Norvège;

Vordingborg: Finlande, Norvège, Suède et coopération avec Pologne.

¹ Un réseau de jumelage qui a commencé à douze villes.

Estonie:

Johvi: Allemagne, Danemark, Finlande, Russie, Suède;

Marjamaa: Finlande, Suède;

Narva: Danemark, Estonie, Russie, Suède;

Sillamae: Etats-Unis, Finlande;

Tartu: Allemagne, Finlande, Suède;

Torva: Etats-Unis, Finlande, Pologne, Suède;

Voru: Allemagne, Finlande, Lettonie, Lituanie, Pologne, Suède.

Finlande:

Espoo: Chine, Danemark, Estonie, Etats-Unis, Hongrie, Islande, Norvège, Russie, Suède;

Haukipudas: Hongrie, Lettonie, Russie, Suède;

Joensuu;

Jyväskylä: Allemagne, Chine, Danemark, Hongrie, Islande, Japon, Nicaragua, Norvège, Pologne, Russie, Suède;

Lahti: Allemagne, Chine, Danemark, Hongrie, Islande, Norvège, Russie, Suède, Ukraine; **Rauma:** Danemark, Hongrie, Islande, Norvège, Russie, Suède;

Tampere: Allemagne, Autriche, Danemark, Estonie, Etats-Unis, Hongrie, Islande, Lituanie, Norvège, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie, Suède, Ukraine.

France:

Auxerre (Yonne): Allemagne, Italie, Pologne, Royaume-Uni;

Basse-Goulaine (Loire-Atlantique): Allemagne;

Boquého (Côtes d'Armor): Roumanie;

Lorient (Morbihan): Allemagne, Espagne, Irlande, Lettonie, Royaume-Uni;

Plaisir (Yvelines): Allemagne, Autriche, Portugal, Royaume-Uni;

Saint-Cyr sur Mer (Var): Allemagne, Italie;

Saint-Sébastien / Loire (Loire Atlantique): Allemagne, Hongrie, Pays de Galles;

Sainte Honorine du Fay (Calvados): Allemagne;

Vichy (Allier): Allemagne, Ecosse, Espagne;

Vire (Calvados): Allemagne, Espagne, Roumanie, Royaume-Uni;

Wattrelos (Lille): Allemagne, Hongrie, Pologne, Portugal, Roumanie.

Grèce:

Chalkida: Allemagne, Italie;

Kolindros, 18 (réseau de communes);

Lefkada: Chypre, France, Israël, Japon, République tchèque, Roumanie, Suède;

Preveza (réseau de communes): République tchèque, Slovaquie, Suède;

Rethymnon (Crète): Chypre, Italie;

Rhodes;

Serres: Bulgarie, France;

Thessaloniki.

Lettonie:

Cesis: Allemagne, Italie, Lituanie, Suède;

Ogre: Finlande, Pays-Bas, Suède, Ukraine;

Riga: Allemagne, Australie, Biélorussie, Canada, Chili, Chine, Danemark, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Kazakhstan, Lituanie, Pologne, Russie, Suède, Ukraine;

Ventspils: France.

Lituanie:

Alytus: Danemark, Lettonie, Norvège, Pologne, Suède;

Birstonas: Allemagne, Norvège, Pologne, Lituanie;

Marijampole: Allemagne, Danemark, Estonie, Finlande, France, Lettonie, Norvège, Pologne, Russie;

Siauliai: Belarus, Danemark, Estonie, Etats-Unis, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, Russie, Suède, Ukraine;

Vilnius: Allemagne, Autriche, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Norvège, Pologne, Taiwan, Ukraine.

Luxembourg:

Mertzig: Allemagne;

Mondorf-les-Bains: Allemagne, Autriche, France, Italie, Suisse;

Pétange: Italie, Slovaquie.

Malte:

Attard;

Zabbar: Sicile.

République tchèque:

Brno: Allemagne, Autriche, Etats-Unis, France, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Russie;

Hradec Kralové: Allemagne, Croatie, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie;

Karlovy Vary: Allemagne, Californie, Japon.

Suède:

Hallsberg: Allemagne, Estonie, Finlande;

Nyköping;

Säter: Estonie, Finlande, Italie, Pays-Bas.

Annexe 2: Questionnaire de recherche

Aux Responsables des jumelages des Villes et Communes

Réponse de la Ville ou Commune de:

Pays:

Nom du Responsable 'jumelages':

Téléphone/Fax:

Votre ville est jumelée avec (depuis?).....

.....

**QUESTIONNAIRE
SUR L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE DES LANGUES DANS LE
CONTEXTE DES VILLES JUMELEES**

I. ECHANGES ENTRE VILLES JUMELEES

I.1. Présentation des échanges

Participants	Langue utilisée (langue nationale, langue du partenaire, les deux, autre langue)	Fréquence / durée (nombre de fois par an / durée moyenne de la visite)	Mode (courrier, visite mutuelle, mail)
Elus et fonctionnaires municipaux			
Citoyens			
Professionnels / Commerçants			
Sportifs			
Etudiants			
Scolaires			
Autres			

Commentaire:

.....

.....

.....

I.2. Evaluation des échanges en ce qui concerne la communication linguistique:

	Point de vue des villes	Point de vue des participants
Résultats	<input type="checkbox"/> satisfaisants <input type="checkbox"/> peu satisfaisants	<input type="checkbox"/> satisfaisants <input type="checkbox"/> peu satisfaisants
Echos recueillis		
Améliorations / changements souhaités		

Commentaire:

.....

.....

.....

I.3. Quelles sont vos expériences passées et vos projets d'avenir en ce qui concerne la communication linguistique entre participants aux échanges et rencontres?

Réponse:

.....

.....

II. COURS DE LANGUES POUR ADULTES en liaison avec les jumelages:

II.1 Avez-vous organisé des cours de langues?

- oui non

Si oui, depuis quand?

II.2 Quelles étaient les motivations principales?

- intérêt personnel (communication avec la population de la ville jumelée, curiosité)
 intérêt professionnel (recherche de stages ou d'emploi dans la ville jumelée, échanges commerciaux)
 intérêt linguistique

autres

II.3 Combien de personnes ont bénéficié de ces cours de langues?

- 41 personnes et plus
 31-40 personnes
 21-30 personnes
 moins de 20 personnes

II.4 Organisez-vous actuellement des cours de langues en vue des échanges?

- oui non

Pour combien de langues:

- une. Laquelle?
 plusieurs. Lesquelles?

II.5. Les cours sont donnés par:

- votre municipalité
- le Comité de jumelage
- une école de langues
- une université (ou apparenté)
- des professeurs particuliers
- autres (bénévoles, etc.)

II.6. Périodicité:

- 1 ou 2 fois par semaine
- 3 fois ou plus
- autres.....

II.7. Méthodes et manuels utilisés:

- existants (Lesquels:.....)
- produits à votre initiative
- autres

II.8. Evaluation des cours d'adultes du point de vue des résultats en langues:

- Votre évaluation
.....
.....
- L'évaluation par les participants eux-mêmes
.....
.....

II.9. Si ce n'est pas déjà fait, souhaiteriez-vous organiser ou susciter des cours de langues liés aux jumelages?

oui

non

.....
.....
.....

III. ECHANGES ET JUMELAGES SCOLAIRES:

III.1. Les jumelages de votre ville ont-ils engendré des échanges scolaires?

oui

non

Si oui, pourriez-vous préciser:

- Combien d'établissements?
- Quels niveaux d'écoles?
- Quels types d'écoles (professionnelles, d'apprentissage, etc.)?.....

III.2. Avec des partenaires:

- du pays dont ils étudient la langue? Lequel?
- d'un pays autre? Lequel?
- dans le seul cadre des villes jumelées?
- autrement?

III.3. L'échange consiste en:

- des visites annuelles des partenaires? Préciser:

.....
.....
.....

- des échanges occasionnels de documents et matériels pédagogiques entre enseignants? Préciser:

.....
.....
.....

- des envois réguliers de productions d'élèves (écrites, sonores, audiovisuelles, dessins, autres)? Préciser:

.....
.....
.....

III.4 Quelle langue était utilisée?

- langue du partenaire
- langue maternelle
- autre langue. Laquelle?
- autant la langue du partenaire que la langue maternelle

III.5. Toutes les pratiques ci-dessus décrites ont-elles été mises en place à l'initiative de:

- votre Conseil municipal
- du responsable des jumelages
- d'un ou plusieurs enseignants
- autres

III.6. Evaluation des échanges scolaires:

- Par les autorités municipales. Commentez:

.....
.....
.....

- Par les autorités scolaires. Commentez:

.....
.....
.....

Votre mot de conclusion:

- **Sur le cadre qu'offrent les jumelages de villes/communes pour une promotion de la connaissance des langues:**

.....
.....
.....

- **Sur les cours de langues aux adultes et leurs possibilités de développement dans l'avenir:**

.....
.....
.....

- **Sur les échanges scolaires et leur impact linguistique:**

.....
.....
.....

Le CELV vous remercie vivement de votre intérêt pour notre enquête et du temps que vous avez pris pour contribuer à cette recherche.

N'hésitez pas à joindre à votre réponse tous documents et informations qui vous semblent utiles à notre recherche. Merci.

Bibliographie

BÄCHLE Hans (1983), «Städtepartnerschaft und Fremdsprachenlernen – Ein Beispiel: St-Ingbert – St-Herblain», in *Zielsprache Französisch* 4, pp. 195-200.

BÄCHLE Hans *et al.* (1986), *Bienvenue chez nous! – Eine Sprachmethode zur Förderung von Städtepartnerschaften*, Francfort / Main, Dipa-Verlag.

CCRE / Commission européenne (1997), *Les communes de l'Europe. Guide pratique des jumelages* (versions française et anglaise).

CCRE, *Practical guide to twinning* (versions anglaise et espagnole).

CCRE / Commission européenne, *Annuaire des jumelages européens* (versions française et anglaise).

COMITE DE JUMELAGE La Ferté-Macé / Neustadt a. Rbge et Verein zur Pflege internationaler Beziehungen (1990), *Städtepartnerschaft – Jumelage 1980-1990*.

CONSEIL DE L'EUROPE (2000), *L'apprentissage et l'enseignement des langues dans le contexte des villes jumelées*, Rapport n° 6 du Centre européen pour les langues vivantes, 13-15 juillet 2000, coordonné par Claude Truchot, Graz, Autriche.

CONSEIL DE L'EUROPE (2000), *Cadre européen commun de référence pour les langues: Apprendre – Enseigner – Evaluer*, Didier.

CONSEIL DE L'EUROPE (2001),

- *Le Portfolio européen des langues (pour jeunes et adultes)*, CNDP et Didier

- *Mon premier Portfolio*, CIEP et Didier.

DALGALIAN Gilbert (2000), *Enfances plurilingues: Témoignage pour une éducation bilingue et plurilingue*, L'Harmattan, Paris.

DEMORGON Jacques, LIPIANSKI Edmond Marc (1999), *Guide de l'interculturel en formation*, Editions Retz, Paris.

DIBIE Pascal, WULF Christoph (1998), *Ethnosociologie des échanges interculturels*, Anthropos, Paris.

ESCHMANN Detlev (1983), «Partnerschaften zwischen Städten und Fremdsprachenunterricht», in *Zielsprache Französisch* 3, pp. 165-172.

FEUILLET Jacqueline *et al.* (1990, 92, 99), *Herzlich willkommen in Frankreich! Cours d'allemand pour villes jumelées*, CLAN, Université de Nantes, Presses de Saint-Herblain et OFAJ.

FEUILLET Jacqueline (1990), «Motivation, apprentissage et formation des enseignants – Réflexions autour d'un cours de langue allemande», in RAASCH, Albert: *Aspects spécifiques de l'apprentissage des langues par les adultes*, Actes d'un Symposium du 9^e Congrès mondial de l'AILA à Thessalonique, Grèce, 1990, Université de Sarrebruck, pp. 23-33.

FEUILLET Jacqueline (1991), «Elaboration d'un cours d'allemand pour villes jumelées. Réponse à une demande sociale et formation des enseignants», in HAMM Albert: *Recherche, terrain et demande sociale*, Actes du 2^e Colloque international de l'ACEDLE, Université de Strasbourg, 16-17 novembre 1990, pp. 131-149.

GRUNERT Thomas (1981), *Langzeitwirkungen von Städtepartnerschaften. Ein Beitrag zur europäischen Integration*, Schriftenreihe: Europa Forschung, Kehl/Rhin – Strasbourg: Engel Verlag.

MIREK Holger (1984), *Deutsch-französische Gemeindepartnerschaften. Ein Leitfadens für Praktiker*, Kehl/Rhin – Strasbourg: Engel Verlag.

NANAKI Aspasia (2001), *Les rencontres interculturelles: échanges scolaires: de la conception à la réalisation*, Mémoire de DEA de didactiques et sciences de l'éducation, option «Didactiques des langues étrangères» (dirigé par J. Feuillet), Université de Nantes.

OUEST-FRANCE (14.12.1989), «Pour mieux accueillir nos hôtes d'Outre-Rhin – Une méthode d'apprentissage de l'allemand».

OUEST-FRANCE (15.11.1990), «Herzlich willkommen in Frankreich! (Bienvenue en France!) – Une méthode d'apprentissage de l'allemand 'spéciale jumelage'».

PRESSE-OCEAN (15.11.1990), «L'allemand du jumelage».

PLAUD Anne (1988), *Les jumelages franco-allemands en Loire Atlantique et leur impact sur les cours d'allemand aux adultes*, Mémoire de maîtrise, Université de Nantes.

RAASCH Albert (1985), «Playdoyer für Didaktik der Begegnung – Sprache als Transportmittel für kulturelle Inhalte / Suche nach einem umfassenden Konzept für Unterricht», Conférence d'ouverture du Colloque franco-allemand: *Vingt ans après Voix et Images de France*, organisé par l'OFAJ (Bureau linguistique), Kulmbach, RFA, 3-5.10 1985, in *Bayrische Rundschau* du 4.10.1985.

RAASCH Albert (1992), «L'apprentissage des langues dans l'Europe de 1993. Aspects didactique, culturel et de politique linguistique», in *Cahiers de l'EREL* n° 4, CLAN, université de Nantes.

A propos des contributeurs

Séverine BOULERY, chercheuse en didactique des langues à l'Université de Nantes :

- Spécialisée dans l'apprentissage précoce des langues étrangères.
- Titulaire d'une double maîtrise (Allemand et Français langue étrangère), ainsi que d'un DEA en Sciences de l'éducation et didactiques, option «Didactique des langues étrangères», de l'Université de Nantes.
- Avant de poursuivre en thèse, elle travaille en ce moment sous l'égide de l'Ambassade de France et de la Fondation Robert Bosch pour la promotion et la diffusion de la langue française dans les écoles primaires et les jardins d'enfants de la région du Rhin supérieur (Bade-Wurtemberg).
- Son engagement dans le domaine des relations franco-allemandes se traduit notamment par une participation active dans l'animation de groupes bilingues et dans la formation tant didactique que linguistique d'enseignants.

Gilbert DALGALIAN, germaniste et docteur en linguistique :

- Vice-président du Centre mondial d'information sur l'éducation bilingue et plurilingue (CMIEBP) et participe à ce titre à la rédaction de la revue 'Education et sociétés plurilingues'.
- Au terme d'une carrière de linguiste et formateur d'enseignants en divers pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie, il a exercé les fonctions de Directeur pédagogique de l'Alliance française de Paris (1983-88).
- Sa spécialisation sur les apprentissages précoces de langues et l'éducation bilingue (nombreux articles, conférences et colloques) s'est traduite par un ouvrage de vulgarisation *Enfances plurilingues* (Ed. L'Harmattan, Paris, 2000).
- Il a coordonné le projet 1.1.6.

Jacqueline FEUILLET-THIEBERGER, professeur des universités (Nantes, France) :

- Spécialisée en didactique des langues étrangères, et plus particulièrement de l'allemand et du français.
- Auteur de nombreuses publications et directrice de recherches dans ce domaine.
- Orientations principales : la langue orale et son rôle dans l'apprentissage des langues, ainsi que l'élaboration de supports pédagogiques adaptés à des publics spécifiques (adultes, jeunes enfants).

- Elle a toujours œuvré pour la diversité des langues et le plurilinguisme, et est convaincue que les relations internationales, et notamment les jumelages municipaux, constituent une merveilleuse possibilité en ce sens.
- Elle a été Directrice de recherche du projet 1.1.6 pour le groupe de Nantes (Aspasia Nanaki et Séverine Boulery).

Helena KALVE, enseignante et linguiste :

- Maître de conférences au Département des relations interculturelles et internationales Lettonie – France de l'Académie de la Culture de Lettonie.
- Coordinatrice du groupe de travail pour la création des curricula nationaux pour les langues étrangères en Lettonie et les programmes scolaires de FLE (français langue étrangère).
- Expert pour l'enseignement du français du Conseil consultatif auprès du ministère de l'Education et de la Science de Lettonie.
- Au cours des deux dernières années a été formatrice de formateurs dans le cadre du programme bilatéral Lettonie-France de formation continue.
- Elle est l'auteur du Guide de conversation letton-français (Ed. Jumava, Riga, 1997) et une des auteurs du Dictionnaire français-letton (Ed. Zvaigzne ABC, Riga 2002).
- Elle a été Directrice de recherche du projet 1.1.6 pour le groupe de Riga.

Aspasia NANAKI, chercheuse en didactique des langues à l'Université de Nantes :

- Titulaire d'une Maîtrise de langue et littérature françaises de l'Université d'Athènes et professeur de Français langue étrangère.
- Après avoir obtenu en 2001 un DEA en Sciences de l'éducation et didactiques, option 'Didactique des langues étrangères' de l'Université de Nantes, elle termine, dans cette même université, une thèse de doctorat sur la rencontre des cultures européennes à travers la mobilité des étudiants.
- Son intérêt pour l'interculturel se traduit également par un investissement dans des jumelages municipaux franco-grecs ainsi que par la création, à Nantes, de l'association des étudiants «Autour du Monde».
- Elle est Chargée de développement de projets éducatifs, culturels et éditoriaux au sein de l'association «Citoyens de Sarajevo, Citoyens d'Europe» à Nantes.

Anita VAIVADE, étudiante en sociologie de la culture :

- Boursière de l'Ambassade de France en Lettonie pour un DEA de sociologie en France (Université de Picardie).
- Titulaire d'une Maîtrise de sciences humaines de l'Académie de la Culture de Lettonie dans la spécialité 'Sociologie de la culture et des relations publiques'.
- A fait, dans le cadre des programmes d'échanges, ses études à l'Université de Tampere en Finlande et à l'Université de Picardie Jules Verne en France.
- Est spécialement intéressée par les questions linguistiques et a écrit son mémoire de maîtrise sur «La construction et la circulation du discours dans la société. L'interprétation de l'œuvre de Michel Foucault».
- Depuis septembre 2000 : assistante de recherche et actuellement assistante d'enseignement à la Faculté européenne de l'Université de Lettonie.

Sales agents for publications of the Council of Europe Agents de vente des publications du Conseil de l'Europe

AUSTRALIA/AUSTRALIE

Hunter Publications, 58A, Gipps Street
AUS-3066 COLLINGWOOD, Victoria
Tel.: (61) 3 9417 5361
Fax: (61) 3 9419 7154
E-mail: Sales@hunter-pubs.com.au
http://www.hunter-pubs.com.au

BELGIUM/BELGIQUE

La Librairie européenne SA
50, avenue A. Jonnart
B-1200 BRUXELLES 20
Tel.: (32) 2 734 0281
Fax: (32) 2 735 0860
E-mail: info@libeurop.be
http://www.libeurop.be

Jean de Lannoy

202, avenue du Roi
B-1190 BRUXELLES
Tel.: (32) 2 538 4308
Fax: (32) 2 538 0841
E-mail: jean.de.lannoy@euronet.be
http://www.jean-de-lannoy.be

CANADA

Renouf Publishing Company Limited
5369 Chemin Canotek Road
CDN-OTTAWA, Ontario, K1J 9J3
Tel.: (1) 613 745 2665
Fax: (1) 613 745 7660
E-mail: order.dept@renoufbooks.com
http://www.renoufbooks.com

CZECH REPUBLIC/ RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Suweco Cz Dovož Tisku Praha
Českomoravská 21
CZ-18021 PRAHA 9
Tel.: (420) 2 660 35 364
Fax: (420) 2 663 30 42
E-mail: import@suweco.cz

DENMARK/DANEMARK

GAD Direct
Fiolstaede 31-33
DK-1171 COPENHAGEN K
Tel.: (45) 33 13 72 33
Fax: (45) 33 12 54 94
E-mail: info@gadirect.dk

FINLAND/FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, PO Box 218
FIN-00381 HELSINKI
Tel.: (358) 9 121 41
Fax: (358) 9 121 4450
E-mail: akatilaus@stockmann.fi
http://www.akatilaus.akateeminen.com

FRANCE

La Documentation française
(Diffusion/Vente France entière)
124, rue H. Barbusse
F-93308 AUBERVILLIERS Cedex
Tel.: (33) 01 40 15 70 00
Fax: (33) 01 40 15 68 00
E-mail:
commandes.vel@ladocfrancaise.gouv.fr
http://www.ladocfrancaise.gouv.fr

Librairie Kléber (Vente Strasbourg)
Palais de l'Europe
F-67075 STRASBOURG Cedex
Fax: (33) 03 88 52 91 21
E-mail: librairie.kleber@coe.int

GERMANY/ALLEMAGNE

AUSTRIA/AUTRICHE
UNO Verlag
Am Hofgarten 10
D-53113 BONN
Tel.: (49) 2 28 94 90 20
Fax: (49) 2 28 94 90 222
E-mail: bestellung@uno-verlag.de
http://www.uno-verlag.de

GREECE/GRÈCE

Librairie Kauffmann
28, rue Stadiou
GR-ATHINAI 10564
Tel.: (30) 1 32 22 160
Fax: (30) 1 32 30 320
E-mail: ord@otenet.gr

HUNGARY/HONGRIE

Euro Info Service
Hungexpo Europa Kozpont ter 1
H-1101 BUDAPEST
Tel.: (361) 264 8270
Fax: (361) 264 8271
E-mail: euroinfo@euroinfo.hu
http://www.euroinfo.hu

ITALY/ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Duca di Calabria 1/1, CP 552
I-50125 FIRENZE
Tel.: (39) 556 4831
Fax: (39) 556 41257
E-mail: licosa@licosa.com
http://www.licosa.com

NETHERLANDS/PAYS-BAS

De Lindeboom Internationale Publikaties
PO Box 202, MA de Ruyterstraat 20 A
NL-7480 AE HAAKSBERGEN
Tel.: (31) 53 574 0004
Fax: (31) 53 572 9296
E-mail: lindeboo@worldonline.nl
http://home-1-worldonline.nl/~lindeboo/

NORWAY/NORVÈGE

Akademika, A/S Universitetsbokhandel
PO Box 84, Blindern
N-0314 OSLO
Tel.: (47) 22 85 30 30
Fax: (47) 23 12 24 20

POLAND/POLOGNE

Główna Księgarnia Naukowa
im. B. Prusa
Krakowskie Przedmieście 7
PL-00-068 WARSZAWA
Tel.: (48) 29 22 66
Fax: (48) 22 26 64 49
E-mail: inter@internews.com.pl
http://www.internews.com.pl

PORTUGAL

Livraria Portugal
Rua do Carmo, 70
P-1200 LISBOA
Tel.: (351) 13 47 49 82
Fax: (351) 13 47 02 64
E-mail: liv.portugal@mail.telepac.pt

SPAIN/ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros SA
Castelló 37
E-28001 MADRID
Tel.: (34) 914 36 37 00
Fax: (34) 915 75 39 98
E-mail: libreria@mundiprensa.es
http://www.mundiprensa.com

SWITZERLAND/SUISSE

BERSY
Route de Monteiller
CH-1965 SAVIESE
Tel.: (41) 27 395 53 33
Fax: (41) 27 395 53 34
E-mail: bersy@bluewin.ch

Adeco - Van Diermen

Chemin du Lacuez 41
CH-1807 BLONAY
Tel.: (41) 21 943 26 73
Fax: (41) 21 943 36 05
E-mail: mvandier@ip-worldcom.ch

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

TSD (formerly HMSO)
51 Nine Elms Lane
GB-LONDON SW8 5DR
Tel.: (44) 207 873 8372
Fax: (44) 207 873 8200
E-mail: customer.services@theso.co.uk
http://www.the-stationery-office.co.uk
http://www.itsofficial.net

UNITED STATES and CANADA/ ÉTATS-UNIS et CANADA

Manhattan Publishing Company
468 Albany Post Road, PO Box 850
CROTON-ON-HUDSON,
NY 10520, USA
Tel.: (1) 914 271 5194
Fax: (1) 914 271 5856
E-mail: Info@manhattanpublishing.com
http://www.manhattanpublishing.com

Council of Europe Publishing/Éditions du Conseil de l'Europe

F-67075 Strasbourg Cedex

Tel.: (33) 03 88 41 25 81 - Fax: (33) 03 88 41 39 10 - E-mail: publishing@coe.int - Website: http://book.coe.int

